

• revue bimestrielle
d'information
et d'analyse

politikā

février
mars
2022

#25



Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison
ministre de l'Économie et des Finances

« Dégager des espaces budgétaires
pour la réalisation des investissements »



L'OPPOSITION LE GRAND VIDE

- Quelles sont ses ambitions?
- Comment prépare-t-elle la présidentielle?
- Présenter un candidat unique, est-ce possible?



Le nouveau bureau
de la Fondation Friedrich Ebert à Madagascar
se trouve au cœur du quartier d'Ankadifotsy,
dans la villa centenaire Martrat.

Friedrich-Ebert-Stiftung, Villa Martrat, Ankadifotsy
Antananarivo 101, Madagascar
Tel : +261 20 22 344 24
Site web : www.fes.mg





<https://einstein.mg>

START COURSE



3 Leçons
Einstein Basics
Einstein eLearning
Einstein eLearning offre l'apprentissage en ligne avec le monde des réseaux sociaux. Comment...

START COURSE



4 Leçons
Les élections fédérales en Allemagne
Carole Randrianivo
Angela Merkel, est-elle l'avenir du pays? La réponse se trouve dans les journaux et les médias.

START COURSE



3 Leçons
Protégé : YLTP 2021
Jacqueline Rakotonirainy
Il n'y a pas d'entraînement, car cette publication est protégée.

Communautés TOUS >

Active Populaire Récent

-  Les amis d'Allemagne
Active il y a 2 semaines, 2 jours
-  YLTP 2021
Active il y a 2 semaines, 3 jours
-  Décentralisation En Marche
Active il y a 1 mois
-  Jeunes Leaders Politiques
Active il y a 1 mois, 2 semaines
-  Save the Earth
Active il y a 2 mois, 3 semaines

Membres TOUS >

Active Populaire Récent

-  Einstein eLearning
-  Aina Bovel
-  Constantin Grund
-  Carole Randrianivo
-  Rantanimina Andrianasy

Activité TOUTES >

-  Constantin Grund → Carole Randrianivo
il y a 18 heures, 31 minutes
-  Aina Bovel a publié un message
il y a 18 heures, 48 minutes
-  Rantanimina Andrianasy membre est inscrit
il y a 1 semaine, 5 jours

EIN
STEIN

Les temps changent.
Nous nous adaptons.

Sommaire

PRÉLUDE

5 - "Coûts" d'État

POLIS

6 - Découpage territorial : une décentralisation ban(c)ale

GRAND DOSSIER

8 - Vie de la Nation, l'opposition, le grand vide

10 - Interview de Fetison Rakoto Andrianirina, président du Renouveau pour la démocratie sociale (RDS) : « Les leaders de l'opposition ont toujours le sentiment d'être censurés »

12 - L'insondable « président » Marc Ravalomanana

15 - Interview de Andriantsivoafetra Ralambozafimbololona

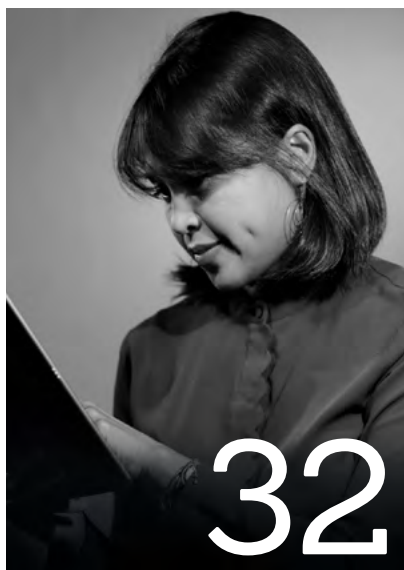
Razafitsimialona, président du groupe parlementaire Tiako i Madagasikara

19 - Société civile, pics et amalgame

21 - Interview de Tsimihipa Andriamazavarivo : « L'opposition est d'abord et surtout politique et idéologique »

22 - Présidentielle, le serpent de mer de la candidature unique

24 - Interview de Rivo Rakotovao : « La défaite d'hier ne nous empêchera pas de gagner demain »



EKONOMIA

28 - Inflation, la relance embrasse les bourses

31 - Interview de Isaora Zefania Romalahy, directeur général de l'Instat : « L'inflation est un accompagnement de la reprise économique »

32 - Interview de Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison, ministre de l'Économie et des Finances : « Un pays qui veut se développer se doit de dégager des espaces budgétaires pour la réalisation de ses investissements »

ACTUEL

36 - Catastrophes naturelles, la routine meurtrière

39 - Interview de Paolo Raholinarivo Solonavalona, directeur des études et de gestion des risques, BNGRC : « Les catastrophes naturelles sont des risques à accepter »

40 - Journalisme, une presse sous tutelle

42 - Interview de Mamelasoia Ramiarinarivo, exécutive manager de l'ONG Ilontsera : « Un dialogue de sourds demeure dans le monde de la communication »

44 - Le phénomène des dahalo, à travers les yeux du Sud



NOTA BENE



Prélude

Le Burkina Faso, le Tchad, la Guinée, le Mali, le Zimbabwe, l'Égypte, la Guinée Bissau. Ce n'est pas une liste d'équipes participantes à la Coupe d'Afrique des nations (Can), mais la liste des pays du continent ayant subi un coup d'État, durant cette dernière décennie. Comme cette compétition continentale, la prise de pouvoir par la rue ou par les militaires est régulière et suit un calendrier presque immuable, depuis la vague d'accession à l'indépendance des pays africains dans les années 60.

On croyait que l'Afrique était enfin débarrassée de sa maladie chronique : les coups d'État, mais il n'en est rien. Depuis ces derniers dix ans, les coups de force institutionnels ont repris de plus belle après une petite accalmie. En 2022, au Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré est renversé et mis aux arrêts par les putschistes. En 2021, à peine réélu en octobre 2020 pour un troisième mandat controversé, le président guinéen Alpha Condé est renversé par un coup d'État militaire.

En 2021, au lendemain du décès du président tchadien Idriss Déby Itno, un conseil militaire de transition, présidé par le fils du président *himself*, dissout le gouvernement et l'Assemblée nationale. En 2020, Ibrahim Boubacar Keïta est renversé au Mali. En 2019, le peuple soudanais se soulève contre Omar el-Béchir qui doit quitter le fauteuil présidentiel. En 2017, Robert Mugabe est lâché par les militaires et son parti, après des mouvements populaires intenses. En 2013, l'armée reprend la main en Égypte, après le Printemps arabe qui promettait monts et

merveilles. En 2012, en Guinée-Bissau, les militaires déposent le président Pereira et le Premier ministre sortant Gomes Junior. En Guinée Bissau, le président Umaro Sissoco Embaló a échappé de peu à une tentative de coup de force. En intégrant la Tunisie, l'Algérie ou le Burundi, près de 20 % des pays africains ont été frappés par des coups d'État depuis 2013.

Dans toutes ces situations, la mécanique est simple, mais diablement efficace. Le soulèvement part de la rue ou des casernes. Cela traduit une faiblesse institutionnelle récurrente sur le Continent noir. Même au faite de son pouvoir, Marc Ravalomanana avait été renversé par la rue, soutenue par les militaires qui l'ont lâché. La corruption, le népotisme, la navigation à vue et d'autres tares alimentent les foyers d'instabilité qui sont à même d'embraser la situation déjà bien souvent délicate.

La récurrence des coups d'État n'est pas le symbole de la faillite de la démocratie. Elle est celui des institutions et d'une élite qui a accaparé le pouvoir ainsi que l'espace de décision. L'exclusion des citoyens ou son auto-exclusion continue à affaiblir le concept même de démocratie qui devrait mieux s'ancrer dans les réalités africaines et malgaches, avec davantage de participation citoyenne et de la place décisionnelle donnée aux territoires (régions, districts, communes voire les *fokontany*).

Ces coups d'État entraînent un cercle vicieux à partir duquel les nations africaines peinent à sortir : ils enlissent, pire, font reculer économiquement les pays qui en sont

victimes. Ils entraînent bien souvent des coûts socio-économiques très importants sur les court, moyen et long termes. Jusqu'à présent, Madagascar ressent encore les ressacs des événements de 2002 et de 2009, voire de 1991.

Pour la Grande île, les périodes entourant les élections sont propices aux instabilités et aux crises politiques. Il reste un peu plus d'un an avant que Madagascar n'entre à nouveau dans un cycle électoral. Si certains analystes déplorent une « routinisation électorale », les élections sont, pour le moment, les boussoles qui devraient guider toutes les actions des formations politiques. Pour le moment, c'est le meilleur moyen d'expressions populaires et démocratiques qu'on le veuille ou non. L'élection est un mode de régulation. Si elle est défaillante, elle laisse la porte ouverte à l'usage de la force, comme les *putsch*. **P**

“Coûts” d’État



 Andriamanambe RAOTO

6 - Découpage territorial : une décentralisation ban(c)ale | GRAND DOSSIER 8 - Vie de la Nation, l'opposition, le grand vide | 10 - Interview de Fetison Rakoto Andrianirina, président du Renouveau pour la démocratie sociale (RDS) : « Les leaders de l'opposition ont toujours le sentiment d'être censurés » | 12 - L'insondable « président » Marc Ravalomanana | 15 - Interview de Andriantsivoafetra Ralambozafimbololona Razafitsimialona, député Tim, président du groupe parlementaire Tiako i Madagasikara | 19 - Société civile, pics et amalgame | 21 - Interview de Tsimihpa Andriamazavarivo : « L'opposition est d'abord et surtout politique et idéologique » | 22 - Présidentielle, le serpent de mer de la candidature unique | 24 - Interview de Rivo Rakotavao, coordinateur national du parti HVM : « La défaite d'hier ne nous empêchera pas de gagner demain »



Découpage territorial

Une décentralisation ban(c)ale

Madagascar compte désormais 23 régions. Une promesse de campagne que le Président a tenu à honorer. Une occasion de faire un bilan sur les collectivités territoriales, toujours chancelantes.



Hilda Hasinjo

La date du 7 octobre 2021 est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la territorialisation de Madagascar. Ce jour-là, le président de la République a officiellement mis en place à Mananjary, le chef-lieu de Vatovavy, la 23^e région de Madagascar, en grande pompe. Et ce, après la promulgation de la loi y afférente le 11 août 2021.

NOUVEAU DÉCOUPAGE

«L'institutionnalisation de la région de Vatovavy comme étant une région à part entière honore la promesse que j'ai faite devant la population et les notables de cette région durant ma campagne électorale», avait argué Andry Rajoelina devant une foule conquise. Désormais, Vatovavy et Fitovinany seront indépendantes l'une de l'autre, après des années de querelle fratricide. Vatovavy est composée des districts de Nosy Varika, Ifanadiana et Mananjary, tandis que Fitovinany regroupera les districts d'Ikongo, de Manakara et de Vohipeno. Un nouveau découpage territorial qui, espérons-le, apportera une nouvelle dynamique au développement du pays. Le député Brunelle Razafitsiandraofa, élu dans la circonscription de l'Ikongo sous les couleurs de Isika rehetra miaraka amin'i Andry Rajoelina (IRD), n'est pas forcément de cet avis. Il a publiquement critiqué ce nouveau découpage. Selon lui, son district ne devrait pas être séparé de Mananjary. «J'ose espérer que cette décision n'a rien à avoir avec l'exploitation aurifère dans le district de Mananjary. D'aucuns savent que nous ne laisserions jamais les richesses dans notre région se faire piller», exprime-t-il avec regrets.

Malgré cette avancée dans la décentralisation, la politique demeure illisible et ne fait guère avancer la cause de la décentralisation. «Actuellement, les régions ne bénéficient que de deux milliards d'ariary de budget de fonctionnement. Mais que représente cette somme par rapport à ce qui est à faire dans chaque localité?», s'insurge le parlementaire.

Le nouveau découpage administratif qui a concerné sa circonscription ne l'a absolument pas satisfait. «Depuis le mois d'octobre, nous n'avons pas vu le moindre changement au niveau de notre district. Ikongo n'a bénéficié d'aucun geste témoignant d'une volonté de développement de la part du nouveau gouverneur», déplore-t-il. Situation qui témoigne, selon lui, de l'inefficacité de cette décision prise de manière unilatérale.

ATTRIBUTIONS DES RÉGIONS

Selon la Constitution, les régions constituent, avec les provinces et les communes, les Collectivités territoriales décentralisées (CTD) et assurent le développement économique et social de l'ensemble de leur territoire. «Mais il semblerait que les gouverneurs des régions ne remplissent pas ces tâches correctement. La raison étant qu'en tant que personnes nommées, et non élues, elles ne peuvent et n'osent pas prendre des initiatives dans ce sens», fait remarquer Arsène Rabarison, un enseignant en sciences politiques et spécialiste de la décentralisation et de la territorialisation. Selon lui, mis à part le découpage, la question de moyens est primordiale (voir encadré). «Le plus efficace dans le découpage territorial est de regrouper les spécificités agroécologiques des régions. De cette manière, les filières et les productions détermineront la délimitation des régions», indique Arsène Rabarison. Ce n'est pas le nombre des régions qui importe. Le plus important est de savoir quels seront les moyens pour faire fonctionner ces territoires. À mon avis – et dans le fonctionnement actuel des régions – l'État n'accorde pas autant d'importance qu'il n'est prétendue aux régions.

«Si nous voulons que le pays progresse de manière égale, il faut donner une même chance à tous les territoires», a lancé le président de la République lors de l'installation officielle de la 23^e région. Chaque région s'est effectivement vue dotée d'un budget de deux milliards d'ariary. Bien peu au goût du parlementaire élu à Ikongo qui a avoué ne pas avoir voté le budget institué par la

Loi de finances pour l'année 2022. «Ce budget témoigne de la volonté de l'État à faire du centralisme budgétaire. D'ailleurs, nous pouvons remarquer que l'administration centrale bénéficie d'une très grande partie des allocations financières de l'État», martèle-t-il. «Il existe des régions qui sont déjà bien avancées, il y en a où tout est encore à faire. Dans ce cas, il ne faut pas parler d'égalité, mais d'équité», indique dans ce sens Adrien Ramarolahy, un citoyen passionné de politique. Il n'hésite pas à lancer que l'État devrait allouer plus de budget aux régions qui enregistrent du retard en termes de développement. D'autant plus que la Constitution dispose que «(...) des mesures spéciales sont prises en faveur des zones les moins avancées (...)».

DE L'ÉQUITÉ DES RÉGIONS

Lahimaro Soja Tsimandilatsé, gouverneur de la région d'Androy, – une région particulièrement en difficulté (voir notre numéro spécial *changement climatique*) – reconnaît que le budget entre ses mains ne permet pas de couvrir tous les projets de sa région, handicapée par la récurrence de la sécheresse, mais il s'appuie davantage sur le gouvernement. «Nous avons élaboré dernièrement le Plan émergence Sud. Le gouvernement sait ce que nous attendons de lui et s'attelle à apporter des solutions à nos problèmes à travers la mise en œuvre de ce plan», avance-t-il convaincu.

Les avis tendent de plus en plus vers l'autonomisation des régions. «L'autonomisation consiste à laisser à chaque région la latitude pour gérer leur territoire, leur recette, leur projet et chaque volet du développement. Dans cette configuration, l'État central n'aura plus autant d'emprise sur les élus territoriaux. Le développement de chaque région dépendra de l'efficacité de leurs élus et non de la couleur et de l'affinité politique de leurs dirigeants. De cette façon, plus aucune région ne sera oubliée ni prise en otage par une politique malsaine», soutient Adrien Ramarolahy. Un constat partagé par de nombreuses formations politiques. **P**

RESSOURCES FINANCIÈRES : DAVANTAGE DE MOYENS POUR LES CTD

Décentraliser ou continuer à concentrer tous les pouvoirs aux mains de l'Administration centrale, aux mains d'Antananarivo en l'occurrence, telle est la question. Malgré les volontés affichées depuis la vulgarisation du concept au tournant des années 90, la décentralisation demeure un vœu pieux. L'un des griefs que l'on entend souvent est le peu de retombées dont jouissent les régions pour les activités qui y sont menées (extraction minière, activités économiques...). Des réformes courageuses et drastiques devront être entreprises pour améliorer le sort des régions, bien souvent déshéritées.

Loi 2014/020 définit les ressources des Collectivités territoriales décentralisées (CTD) dans les articles 180 à 238. Y est détaillée une longue liste de ressources fiscales, notamment les impôts locaux

prévus par le Code général des impôts et créés par la Loi de finances (art. 183). Mais au regard de la faible capacité de mobilisation des ressources financières, certains acteurs de la société civile veulent pousser davantage l'administration à agir. Au-delà des impôts locaux, «les régions devraient gérer également les différents (impôts synthétiques, impôts sur le revenu...), pour les entreprises ou les structures qui y sont implantées pour qu'elles les utilisent à leur développement. (...) Les statistiques de contribuables devraient partir des régions», suggèrent la Conférence des travailleurs de Madagascar (CTM) et la Solidarité syndicale de Madagascar (SSM) dans leur vision syndicale 2019-2024.

R.A.

Grand Dossier

8 - Vie de la Nation, l'opposition, le grand vide | 10 - Interview de Fetison Rakoto Andrianirina, président du Renouveau pour la démocratie sociale (RDS) : «Les leaders de l'opposition ont toujours le sentiment d'être censurés» | 12 - L'insondable «président» Marc Ravalomanana | 15 - Interview de Andriantsivoafetra Ralambozafimbololona Razafitsimalona, président du groupe parlementaire Tiako i Madagasikara | 17 - Erick Rabeharisoa, secrétaire général du Leader Fanilo : «Les problématiques de la politique à Madagascar tournent autour de personnalités» | 19 - Société civile, pics et amalgame | 21 - Interview de Tsimihipa Andriamazavario : «L'opposition est d'abord et surtout politique et idéologique» | 22 - Présidentielle, le serpent de mer de la candidature unique | 24 - Interview de Rivo Rakotovo, coordinateur national du parti HVM : «La défaite d'hier ne nous empêchera pas de gagner demain»



Vie de la Nation

L'opposition, le grand vide

Peu structurée dans l'organisation et le discours, l'opposition peine à s'imposer sur la scène politique nationale. 2021 en a été le témoin.



Andry Rialintsalama

«**A**h, ces politiciens. Les ennemis d'hier sont amis aujourd'hui!», s'exclame Da-danaivo en lisant la une des journaux devant un kiosque à Andavamamba. C'était le lendemain d'une conférence initiée par le groupe Panorama chapeautée par le parti Hery vaovaon'i Madagasikara (HVM) et le député Roland Ratsiraka au Carlton, le 14 novembre 2021. Cet événement a été marqué par une poignée de main qualifiée de «réconciliation historique» entre Roland Ratsiraka et Marc Ravalomanana, devant un parterre de 400 invités et surtout les médias.

ARÈNE OUVERTE

Le dédain d'un citoyen lambda, comme Da-danaivo, envers la politique politicienne

n'est pas une réaction isolée. Essoufflée par la lutte pour sa subsistance, la population réagit à peine aux affaires nationales, comme le témoigne la dégringolade du taux de participation aux élections en 2018 et en 2019 qui avoisine les 30%. En dehors des scrutins, le désintérêt des citoyens à la politique est flagrant. L'arène est ainsi ouverte pour les tenants du pouvoir et les opposants.

Par analogie, la situation politique à Madagascar est semblable au jeu télévisé «*Tout le monde veut prendre sa place*». Le tenant du titre, confortablement installé sur un fauteuil, attend le meilleur de ses concurrents pour se mesurer à lui. Ainsi, les autres candidats répondent à des questions de culture générale pour devenir ce challenger et affronter le champion en titre en vue de lui prendre sa place. Bien que leur objectif soit

le même, celui d'éliminer le tenant du titre, les candidats se lancent dans une rude bataille. À l'image de cette émission, en face du régime Andry Rajoelina, président de la République, les forces composant l'opposition se livrent dans de rudes concurrences. Les alliances comme le cas de la dernière conférence organisée par le groupe Panorama et le parti Malagasy tonga saina (MTS) de Roland Ratsiraka sont ainsi conjoncturelles. En effet, chaque participant conserve dans son sac le même objectif : conquérir le pouvoir.

STRUCTURATION ET DÉSTRUCTURATION

Avec ses deux millions de voix obtenues à l'issue du deuxième tour de la présidentielle de 2018 et les 16 députés acquis après les législatives en 2019, Marc Ravalomanana est l'opposant «naturel» du régime actuel. Nor-

malement, il devrait être le chef de l'opposition officielle. En effet, la Constitution dispose qu'après chaque élection législative, «les groupes politiques d'opposition désignent un chef de l'opposition. À défaut d'accord, le chef du groupe politique d'opposition ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés lors du vote est considéré comme chef de l'opposition officielle». Dans cette optique, il a rempli une bonne partie des critères requis pour jouer le rôle de leader de l'opposition.

Toutefois, les tenants du pouvoir, dès la première session extraordinaire du nouveau mandat des députés en 2019 se sont empressés de modifier cette disposition constitutionnelle. Ainsi, une proposition de loi a été déposée par le vice-président de l'Assemblée nationale, Brunelle Razafitsiandraofa (voir article p.12). Elle attribue les droits et les prérogatives du leader de l'opposition à un député et circonscrit le champ d'action de l'opposition dans le cadre parlementaire. L'adoption de cette initiative a passé sans encombre à l'Assemblée nationale.

NOUVEAUX LOCATAIRES

Au niveau du Sénat, la proposition de loi a été rejetée, car la quasi-totalité des membres de cette institution sont issus du parti HVM. Il a fallu attendre l'avènement des nouveaux locataires du Palais de verre en 2020 pour que la Haute cour constitutionnelle (HCC) puisse donner son avis. Sans surprise, elle a été jugée conforme à la Constitution. Les 16 députés élus sous la bannière du parti Tiako i Madagasikara (Tim) n'ont pas pu empêcher cette modification majeure de l'article 14 de la Loi fondamentale. Pour faire monter la pression, 21 partis politiques ont créé le 14 août 2019, soit quelques jours après la déposition de la proposition de la Loi Brunelle, le Rodoben'ny mpanohitra ho an'ny demokrasia eto Madagasikara (RMDM), groupement des partis d'opposition pour la démocratie à Madagascar. Cette plateforme se veut être «une structure opposante qui cherche ce qu'il y a de mieux pour le pays», comme ses membres l'ont présenté, et évidemment élit Marc Ravalomanana comme chef de l'opposition.

Le parti HVM, fondé à l'orée du quinquennat de Hery Rajaonarimampianina, a connu ses heures de gloire. Disposant près de 800 maires, le HVM a fait une *razzia* aux sénatoriales de 2016. Un avantage de taille après la défaite cuisante de son candidat dès le premier tour de la dernière présidentielle. En effet, disposant d'une majorité confortable au Sénat, le HVM a pu jouer son rôle de contre-pouvoir du moins jusqu'en décembre

2020. Un véritable bras de fer s'est engagé avec les tenants du pouvoir. L'adoption par voie d'ordonnance des Lois de finances des années 2019 et 2020 en est une illustration.

OPPORTUNISTES

Absent lors des législatives et lors des communales de 2019, le parti HVM ne dispose plus d'élus : après la fin de mandat des sénateurs, le parti des «cravates bleues» présente des symptômes de déliquescence. Bon nombre de ses barons ont quitté le pays. D'autres, restés à Madagascar, se sont embourbés dans des affaires judiciaires. Par ailleurs, des dissensions internes ont miné la vie du parti. Certains opportunistes et mutants politiques ont même fait le tour des médias pour annoncer publiquement leur démission du parti HVM.

Pour pallier cette lacune, l'opposition extraparlamentaire multiplie les initiatives pour tenir la tête hors de l'eau

Malgré ces circonstances atténuantes, les membres inoxydables multiplient les initiatives pour recoller les morceaux. Le HVM a flirté avec la plateforme RMDM pendant une longue période. Ce serait un corollaire de la rencontre entre les anciens présidents Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina à Paris, en fin 2019. En septembre 2020, une série de réunions a regroupé une trentaine de partis politiques dont le Tim et le HVM à l'hôtel Panorama. L'objectif était de rejeter l'organisation des sénatoriales en décembre 2020. Des affinités se sont ainsi créées pour donner naissance à une plateforme de l'opposition baptisée «groupe Panorama». Après une année d'existence, le groupe Panorama, sous la houlette du HVM, a décidé de tracer sa propre voie en quittant le RMDM. 17 partis politiques ont finalement décidé de rejoindre les rangs de cette plateforme. L'éventualité de se constituer en un front unique s'évanouit ainsi.

AFFAIBLIE

«Resy lava, bontolo, toujours afara», littéralement, «les éternels perdants, obstinés et toujours derrière» ... Tels sont les qualificatifs attribués par les partisans du régime ac-

tuel à ceux qui les critiquent. Il n'est pas aisé de les désigner comme «opposition», car depuis quelques mois, l'opposition officielle doit se jouer dans un cadre parlementaire. En dehors du Parlement, l'opposition peine à se faire entendre. La quasi-totalité des patrons de presse à Madagascar évolue dans le giron du pouvoir. Il va de soi que les lignes éditoriales suivies par ces médias laissent peu de marge pour l'opposition. À travers une émission hebdomadaire diffusée sur la radio et la télévision nationale, l'opposition est régulièrement pilonnée par la porte-parole du gouvernement. Ainsi, elle est inaudible en dehors de l'agglomération d'Antananarivo d'autant que l'accès à la radio et la télévision nationale lui est refusé.

Pour pallier cette lacune, l'opposition extraparlamentaire multiplie les initiatives pour tenir la tête hors de l'eau. Ainsi, les émissions «Miara-manonja», consacrées essentiellement à critiquer les actions du régime, ont été créées. L'usage du pluriel est de mise, car au tout début, le mouvement médiatique a été diffusé en simultané sur plusieurs chaînes radio et télévision. Mais depuis fin juillet 2021, une partie est animée par les députés élus sous les couleurs du Tim, Hanitra Razafimanantsoa, Fidèle Razara Pierre, et l'ancien ministre de la communication, Vonison Andrianjato. Sur une autre fréquence, quelques députés du parti Tim sont rejoints par des animateurs du Malagasy broadcasting system (MBS). Toutefois, les deux émissions ont un dénominateur commun : elles ne peuvent plus être diffusées à travers les plateformes numériques ayant une couverture nationale. Suite à une décision ministérielle en février 2021, l'audimat de ces chaînes est limité dans un rayon réduit autour d'Antananarivo.

Du fait de la faible représentation des forces de l'opposition au sein du Parlement, mener des actions de contestation par voie institutionnelle est une gageure. L'opposition extraparlamentaire patauge dans la division et la crise de leadership au grand bonheur de l'administration. Celle de la rue est systématiquement matée par le régime, d'autant que l'opinion publique se désintéresse de la politique. Ainsi, les réseaux sociaux constituent une aubaine pour l'opposition. Spontanés, accessibles et surtout lus par les tenants du pouvoir, ces canaux sont de puissantes caisses de résonance. Les critiques y sont systématiques et parfois, les débats sous-tendus par le fanatisme sont au ras des pâquerettes. **P**



FETISON RAKOTO ANDRIANIRINA,
président du Renouveau pour la démocratie sociale (RDS)

« Les leaders de l'opposition ont toujours le sentiment d'être censurés »

Le président du parti Renouveau pour la démocratie sociale (RDS), de tendance sociale-démocrate, explique son point de vue sur la place de l'opposition sur l'échiquier politique, les rôles qu'elle devrait jouer ainsi que la relation entre l'Administration et la société civile.



Van-Lee Behaja

Comment voyez-vous l'opposition à Madagascar actuellement ?

Fetison Rakoto Andrianirina (F.R.A.) :

Tout d'abord, nous constatons avec amertume que l'opposition "officielle" n'existe pas. C'est une situation de fait, car, d'une part, l'opposition est constituée par les anciens dirigeants et ceux qui ont été battus aux dernières élections qui, malheureusement, agissent en ordre dispersé. De l'autre, le pouvoir actuel a omis de clarifier la position et le rôle de cette opposition dans la République. La modification de certaines

dispositions de la loi votée en 2011 portant statut de l'opposition n'est pas encore effective. L'opposition parlementaire n'existe pas, alors qu'aucun texte réglementaire ne régit l'opposition "extraparlamentaire". Encore faut-il rappeler que cette loi sur l'opposition, mise en place par le pouvoir de la transition de 2011, a été considérée comme une importante évolution démocratique depuis ces dernières années. Son inobservation risquerait de semer à nouveau le trouble dans notre système démocratique encore fragile.

L'opposition reproche au pouvoir actuel de vouloir la « museler ». À votre lecture, quelle devrait être la structure de l'opposition et qui devrait la diriger ?

F.R.A. : Les textes approuvés par les juges constitutionnels sont clairs : ils ne tiennent compte que de l'opposition parlementaire et ne reconnaissent pas les leaders de l'opposition extraparlamentaire. La loi, dans sa formule initiale, aurait désigné l'ancien Président Marc Ravalomanana comme étant le chef de l'opposition officielle. Il a accédé au second tour de l'élection prési-

dentielle de 2018, son parti Tiako i Madagasikara (Tim) dispose du plus grand nombre de parlementaires élus parmi les partis d'opposition. Mais apparemment, nos dirigeants ont du mal à se départir de leurs habitudes d'un passé au sein de la transition et ont vite voulu modifier la loi qu'eux-mêmes ont fait voter. Ce qui ne va pas dans le sens d'un apaisement institutionnel. Bien entendu, à défaut d'un cadre légal devant leur permettre de s'exprimer, d'interpeller nos gouvernants et dirigeants, les leaders de l'opposition ont toujours le sentiment d'être censurés, d'avoir leur droit bafoué.

Quelle solution suggèreriez-vous pour instaurer un débat démocratique sincère et utile à Madagascar ?

F.R.A. : Je trouve dommage que cette loi portant sur le statut de l'opposition, même dans sa version amendée, n'ait été appliquée. L'objectif était de favoriser le débat démocratique pour permettre à l'ensemble de nos responsables politiques de se pencher réellement sur les vrais problèmes de nos concitoyens. La mise en œuvre de cette loi ne ferait qu'améliorer la qualité des débats et le travail législatif et de contrôle qui – signalons-le au passage – se dégradent ces dernières décennies. Nous traversons une période très difficile, voire critique. La population est fatiguée de cette interminable crise politique instituée, intentionnellement ou non, par les tenants du pouvoir et les opposants. Un décret d'application de cette loi sur l'opposition ne ferait que du bien, car il permettrait aux tenants du pouvoir de défendre leurs acquis et aux opposants d'avoir un cadre devant servir de "défouloir". Sans cela, la sempiternelle crise reviendrait.

Craignez-vous, effectivement, la résurgence d'une nouvelle crise politique et le cas échéant, comment l'éviter ?

F.R.A. : Beaucoup pensaient que le premier acte de notre tragédie venait de se clore en mettant en place un pouvoir élu démocratiquement à la sortie de la crise politique en 2014, alors qu'il s'est avéré qu'il n'en était rien. Des mesures d'apaisement doivent être prises très rapidement. D'abord, il y a lieu de débattre sur tous les sujets dont les règles morales inhérentes à la vie publique, le rôle et les limites des diverses institutions. Ensuite, il est important de parler du processus électoral dont il faut dès maintenant définir le cadre et les étapes. Ces derniers doivent être en adéquation avec les prérequis démocratiques et les aspirations les plus légitimes de la population. Il est

vrai que la mise en place des institutions appelées à traiter le processus électoral, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), est prévue par la Constitution. Cependant, l'administration n'a daigné faire un effort pour apaiser l'opinion. Une suspicion de corruption électorale est à craindre. Pour briser le cycle de cette crise, à titre préventif, le Conseil du fampihavanam-pirenena malagasy (CFM) doit désormais intervenir. En tant qu'organe constitutionnel, le CFM peut organiser une sorte de concertation rassemblant l'Administration, l'opposition et la société civile pour discuter de la manière de sécuriser le processus électoral et de le rendre transparent. Nous pourrions également consulter, à l'occasion, nos partenaires techniques et financiers, entre autres l'Union européenne, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), les organisations régionales...

Quelqu'un de nouveau devrait prendre le relais pour avoir une alternance démocratique à Madagascar

Pour vous, si d'aventure Andry Rajoelina se représentait, quelle serait la meilleure stratégie pour le battre aux élections en 2023 ?

F.R.A. : Premièrement, il faudrait un changement : quelqu'un de nouveau devrait prendre le relais pour avoir une alternance démocratique à Madagascar. Deuxièmement, le système électoral à Madagascar devrait aussi changer pour que le peuple ait confiance aux consultations et que le processus électoral soit entièrement transparent et clair : de la propagande à l'utilisation des fonds de campagne. Durant les élections, la loyauté, la transparence et la clarté devraient être les valeurs essentielles. Les résultats devraient être transparents, car d'eux dépendra la confiance au Président élu. Du côté des opposants, il faut arrêter de gaspiller du temps et de l'énergie en débattant sur les différences de points de vue. Si le Président Andry Rajoelina compte rempiler pour un deuxième et dernier mandat, il lui faudrait instaurer un contexte d'apai-

sement devant lui permettre de mettre en œuvre son ambitieux programme. Il doit prendre conscience du risque suicidaire qu'induisent le ressentiment et l'accaparement du pouvoir. S'agissant de l'alternance démocratique, j'estime qu'il est désormais légitime de penser à une nouvelle alternative au pouvoir. Madagascar ne manque pas de femmes et d'hommes déterminés et convaincus, capables d'apporter une nouvelle vision et de trouver des solutions communes aux divers enjeux.

D'aucuns ne craignent que les résultats ne soient d'ores et déjà manipulés en 2023, car tous les appareils étatiques sont entre les mains de l'Administration actuelle...

F.R.A. : Il est essentiel que la Haute cour constitutionnelle (HCC) et la Ceni prennent leurs responsabilités pour qu'un environnement électoral transparent et sans fraude puisse être instauré. Je constate que la population malgache commence à comprendre que ce ne sont pas les personnalités ou les personnes qui comptent, mais les idées dans le sens du changement.

Nous avons l'impression que la société civile joue le rôle de l'opposition ou qu'elle se substitue à elle. Quelle est votre impression ?

F.R.A. : Les organisations de la société civile défendent les intérêts des citoyens. Elles interviennent dans plusieurs domaines et émettent des remarques auprès des institutions sur des sujets de société. Leurs membres ne sont pas des opposants. Ils font juste leur travail pour le bien-être du peuple malgache. Penser ainsi est une méconnaissance totale du rôle de la société civile dans une République. Par définition, elle agit comme des groupes de pression pour influencer les politiques gouvernementales en faveur de ce qu'elle est censée représenter : la société. Quel que soit le pouvoir en place, la société civile apporte ses critiques et ses observations dans l'intérêt du plus grand nombre. En tant que premier responsable du parti RDS, je ne peux être que favorable aux actions de la société civile, car elles permettent d'avoir une sorte de balise dans la conduite des affaires de l'État.

Comment appréciez-vous la structuration de l'opposition à Madagascar ?

F.R.A. : Le chef de l'opposition est prévu par la Constitution. Ce rôle devrait être dévolu à Marc Ravalomanana qui a accédé au second tour de la présidentielle, même s'il n'a pas été élu. **P**



L'insondable « président » Marc Ravalomanana

Il est toujours là malgré les années. L'ancien Président souffle le chaud et le froid dans le paysage politique malgache. À la veille d'échéances décisives, il cristallise autant les attentions.



Raoto Andriamanambe

En 2021, Marc Ravalomanana a fait du Marc Ravalomanana : des piques, des provocations, des remarques acerbes et quelques conseils « éclairés », notamment dans la gestion de la crise sanitaire. Son dernier coup d'éclat en date ? « *Le téléphérique (le projet de transport par câble, NDLR) n'est pas du tout adapté comme mode de transport. Il est plutôt utilisé pour les touristes. Et sûrement pas pour un usage au quotidien* », pilonnait-il.

SHOW

À 72 ans, l'ancien homme fort du pays continue à souffler le chaud et le froid – comme durant ses plus belles années – sur l'arène politique malgache. Mais que veut-il réellement ? La question est légitime. L'on susurre qu'il serait « encore » partant pour 2023, mais un proche préfère botter en touche en notant qu'« *il est un peu tôt pour s'exprimer* ». Pour Fetra Ralambozafimbolona, député élu sous les couleurs du Tiaiko i Madagasikara (Tim) dans le cinquième arrondissement de la capitale, la question ne se pose pas et Marc Ravalomanana est le candidat naturel du parti. S'il se représentait en 2023, ce serait sûrement sa dernière chance de briguer la législature suprême. La question est de savoir comment peut-il réussir là où il a échoué en 2018 ?

Marc Ravalomanana est toujours adepte des théâtralités. Son dernier fait d'armes majeur remonte en novembre durant une conférence-débat initiée par le groupe Panorama. Le Malagasy tonga saina (MTS), le Hery vaovao ho an'i Madagasikara (HVM), le Tim ainsi que d'autres partis politiques étaient de la partie avec respectivement l'ancien président de la République, Hery Rajaonarimampianina, qui est intervenu dans une vidéo. L'ancien locataire d'Iavoloha avait fait le show, particulièrement durant une séquence avec le député Roland Ratsiraka, avec lequel il entretient une relation tendue depuis des années. L'ancien

Président l'ayant notamment jeté en prison alors qu'il était encore à la tête de la Commune urbaine de Toamasina. « *C'est la raison pour laquelle vous ne m'aimiez pas. C'est l'application de la discipline, avait rétorqué Marc Ravalomanana lors de la conférence-débat. Il y avait un ministre qui en était chargé et je ne suis pas intervenu* ». En guise de réponse, Roland Ratsiraka avait esquissé un « pas de rancune ». Par la suite, les deux personnalités ont procédé à une poignée de main. D'ailleurs, les nostalgiques insistent souvent sur cette notion de discipline qui serait son apanage. Pour Lanto Ratsida, un sociologue, le jeu auquel joue Marc Ravalomanana est trouble. « *Je ne suis pas très bien (ses) agissements, mais il observe et se positionne sur les failles de cette Administration. Il tente également de se légitimer en tant qu'alternative. Certains événements et le contexte actuel se présentent pour lui comme étant des opportunités politiques* », analyse-t-il.

À 72 ans, l'ancien homme fort du pays continue à souffler le chaud et le froid sur l'arène politique malgache

LA LOI BRUNELLE

Sur l'arène politique, Marc Ravalomanana pèse toujours autant. Il compte dans ses rangs la deuxième force parlementaire de la Chambre basse avec des lieutenants bien souvent en verve. Sa croisade pour briguer le siège du chef de l'opposition a échoué, même s'il aurait pu légitimement être consacré. Et la logique aurait voulu qu'il le soit. Mais par d'habiles manœuvres, la

« Loi Brunelle », un amendement de la Loi sur l'opposition présenté par l'élu d'Ikon-go, a consacré une opposition intra-parlementaire, loin des dispositions de 2011 qui avaient indiqué que le chef de l'opposition acquiert de droit le statut de député. Dans ce texte, seule l'opposition parlementaire a un statut officiel. Il y est, entre autres, prévu que le chef de l'opposition soit un député élu.

Malgré cet échec, l'ancien homme fort du pays a encore beaucoup d'arguments à faire valoir : il a encore beaucoup de partisans et de médias à son service. Même si la couverture nationale de Malagasy broadcasting system (MBS) qu'a offerte les bouquets satellitaires – son principal groupe de médias qui a renoué de ses cendres en 2018 – a été suspendue par une ordonnance judiciaire. « *Actuellement, la volonté du ministère de la Communication de limiter l'accès des médias audiovisuels proches de l'opposition aux bouquets satellitaires inquiète plus d'un. Je considère cela comme une entrave à la liberté d'information et une tentative de discrimination puisqu'on est en train de priver le pluralisme à des millions de téléspectateurs des différentes régions de Madagascar* », se désole le journaliste Joël Ralaivaohita¹ sur ce sujet.

RAMDAM

Pour pallier ces déconvenues, l'homme d'affaires mise beaucoup sur les nouveaux canaux de communication, comme les réseaux sociaux. « *L'utilisation de moyens de communication innovants peut contribuer à doper le taux de participation. Chaque camp essaye de miser au maximum sur ces outils* », détaille le sociologue dans ce sens. Paradoxalement, le ramdam que les partisans de l'administration actuelle mobilisent à chacune des sorties de Marc Ravalomanana le sert également. Il n'hésite pas à s'engouffrer dans la brèche, à la moindre occasion. Chez l'ancien chef d'État, tout est savamment calculé. Après avoir écumé les quatre coins de l'île et agité les responsables lo-

caux de la sécurité, il a privilégié au début de l'année la tournée des salles de culte. La politique et la religion font toujours bon ménage chez lui. Même si la spontanéité fait partie de sa force (parfois de ses limites), le président national du parti Tiako i Madagasikara (Tim) a tout intérêt à fédérer une opposition autour de lui pour avancer en ordre groupé en 2023, qu'importe le candidat. Même si notre interlocuteur regrette que «*Marc Ravalomanana n'arrive pas à rassembler autour de lui l'opposition*». Malgré une échéance très proche, les partisans de l'ancien Président ne veulent pas précipiter les choses. «*Pour le moment, il se bat contre l'injustice dont souffre le peuple malgache*», assure-t-on dans son entourage.

Son défi sera de reconquérir ces bassins électoraux qu'il a perdus aussi bien pour lui ou pour le poulain qu'il va présenter

Son défi sera de reconquérir ces bassins électoraux qu'il a perdus aussi bien pour lui ou pour le poulain qu'il va présenter.

«*Nous avons beaucoup de partisans qui sont convaincus par notre approche. Ils ne sont pas intéressés par l'argent, mais ils sont animés par leur conviction. Nous sommes confiants, cependant, nous ne sous-estimons pas nos adversaires. Ils sont capables de tout*», note le député Fetra Ralambozafimbololona. «*2023 sera un rendez-vous particulier pour le monde politique malgache*», estime à ce propos Lanto Ratsida. Le président national du Tim reste un acteur incontournable de la scène politique, malgré ses agissements bien souvent insondables. **P**

¹Propos recueillis par Hilda Hasinjo,

²Propos recueillis par Andry Rialintsalama

TIKO : UN GÉANT EN POINTILLÉ



Les produits de Tiko trônent encore fièrement sur les étals. Les panneaux publicitaires aux tonalités bleu et vert un peu surannés rappellent encore ces fastueuses années de règne de Tiko. «*C'est une sorte d'engagement pour moi. Je soutiens le président (Marc) Ravalomanana depuis de longues années. Je continuerai à le soutenir*», explique Hery, tout sourire, un épicier qui revend des produits de la marque du côté des 67 ha.

Aujourd'hui, Tiko n'est plus que l'ombre de ce géant qu'il était. La surface financière ainsi que la notoriété de la marque avaient servi de tremplin par excellence pour Marc Ravalomanana, pour accéder à la municipalité d'Antananarivo, puis pour gravir les hautes marches du pouvoir. Le géant de l'agroalimentaire a fortement subi des préjudices durant les événements de 2009. Plusieurs sites de la société, presque dans toutes les grandes villes du pays, ont été saccagés, pillés puis incendiés. La société avait évalué les pertes à 1 461 367 732 146,49 ariary. Ce montant faramineux équivaldrait aux préjudices qu'elle a subis. Une délégation de parlementaires Tim avait plaidé la cause de l'entreprise auprès du Conseil pour le fampihavanana Malagasy qui devrait, entre autres ses attributions et ses rôles, se pencher sur «*la réparation des victimes des situations conflictuelles graves passées et contemporaines (à travers un) Fonds national de solidarité (FNS) (...) alimenté par l'État appuyé par la communauté internationale ainsi que par d'autres contributions*», comme le dispose la Loi 2016-037 relative à la Réconciliation nationale. Ces dernières années, par un habile tour de passe-passe, la société AAA (lire «triple A») - que certains qualifient de société-écran - a

exploité les installations de Tiko à travers quatre sites, notamment à Antananarivo, Toamasina, Antsirabe et Fianarantsoa, pour perpétuer la marque Tiko SA, ce qui avait permis de relancer la machine et de produire de nouveau les produits emblématiques de la marque auprès des distributeurs de toute l'île, comme du temps de la splendeur de l'empire.

Mais AAA a été vite rattrapée par les déboires fiscaux de Tiko. En septembre 2020, les services du fisc avaient mis sous scellés le magasin Magro de Fianarantsoa, l'usine de production de produits agroalimentaires d'Antsirabe et deux bâtiments appartenant au groupe Tiko, principaux sites de production d'AAA. L'administration fiscale reproche à l'entreprise «*un défaut de déclaration d'existence, un défaut de disposition de carte fiscale à jour et le non-respect des obligations fiscales après mise en demeure*». À l'époque, la société AAA avait espéré une fermeture passagère, «*ne dépassant pas les 15 premiers jours qui ont été imposés*», comme l'avait signifié l'avocat Eloi Ratefimahefamiro. La situation s'est enlisée, au grand dam des administrateurs de l'entreprise et de Marc Ravalomanana, bien évidemment.

Deux ans après, le statu quo demeure. «*Nous sommes dans l'expectative. Nos outils de travail ont été mis sous scellés. Même le processus judiciaire est en suspens*», explique une source proche du dossier. En septembre 2020, Edison Razafinitsihoarana, l'un des deux associés de AAA, avait tenté vainement d'expliquer que «*les infrastructures et unités Magro et Tiko sont exploitées par AAA. Or, AAA n'appartient pas à l'ancien président*». Aujourd'hui, Tiko est quasiment à l'arrêt. Sa situation est problématique à de nombreux égards. Politiquement d'abord, pour Marc Ravalomanana. Mais socialement aussi. AAA avait employé près de 600 salariés et faisait vivre de nombreux producteurs laitiers dans la région Vakinankaratra, notamment. Pour le moment, quelques produits de Tiko/AAA sont encore disponibles dans quelques points de vente et auprès de certains épiciers, comme Hery. «*La production a pu être réalisée en partenariat avec une entreprise. Mais il est vraiment temps que la justice se penche sur le cas de AAA. Nous avons demandé à nous retirer des sites de Tiko, mais les magistrats en charge du dossier ont du mal à trancher. Ce statu quo équivaut à une mesure anti-économique*», regrette notre source.

R.A.



ANDRIANTSIVOAFETRA RALAMBOZAFIMBOLOLONA
RAZAFITSIMIALONA,

Président du Groupe parlementaire Tiako i Madagasikara

«La conviction de nos partisans constitue notre principal atout»

L'une des figures de proue de l'opposition, le Tiako i Madagasikara (Tim), à travers le député Fetra Ralambozafimbololona, élu au cinquième arrondissement d'Antananarivo Renivohitra évoque sans retenue l'état des lieux, les stratégies et les perspectives de son parti.



Andry Rialintsalama

Cela fait trois ans que le régime est en place, cela fait trois ans aussi que vous leur faites face ? Où en est le Tim actuellement ?

Andriantsivoafetra Ralambozafimbololona Razafitsimialona (A.R.R.) : Nous procédons actuellement à la redynamisation du parti. Nous multiplions les échanges avec nos militants et nos partisans dans les différentes régions de Madagascar. Nous avons remis de l'ordre, évalué le leadership des chefs de file à tous les niveaux et mis en place de nouveaux membres de bureau pour ceux qui n'en ont pas. Je peux dire que le Tim est le parti le plus structuré à Madagascar et c'est un atout à considérer. Ainsi, nous sommes convaincus que le Tim est en pleine forme. Par ailleurs, nous tirons aussi notre force de l'incompétence et de l'inefficacité du régime en place collectionnant les échecs, aussi bien dans les

discours que dans les actions. Bref, le Tim est actuellement au mieux de sa forme

Vous avez dit que votre parti est fort. Pourtant, lors des derniers scrutins, vous avez été évincé dans la plupart de vos fiefs. Comment l'expliquez-vous ?

A.R.R. : Il y a deux raisons. J'ai personnellement mené des investigations dans nos fiefs de l'Alaotra Mangoro, du Menabe, dans une partie de Betsiboka et de la Sofia. La première raison tient des manigances des tenants du pouvoir qui ne sont pas forcément ceux du régime actuel pour rayer délibérément de la liste électorale nos partisans et ceux qui sont susceptibles de voter pour nous. À Antsirabe et à Toliara, il nous a été rapporté qu'il y a eu des interventions des résultats des élections

et des bourrages d'urnes. Je vous partage, par exemple, le cas d'un bureau de vote où il y avait 700 inscrits. Non seulement ces 700 personnes ont toutes voté, ce qui est impossible, mais ce qui est édifiant est que nos adversaires ont eu plus de voix que le nombre d'inscrits.

Si c'est si flagrant, pourquoi aviez-vous accepté les résultats ?

A.R.R. : Nous avons déposé des requêtes à la Haute cour constitutionnelle (HCC) avec des preuves à l'appui. Nous avons également dénoncé ces manœuvres frauduleuses à travers la presse, mais il n'y a pas eu de suite. Après avoir épuisé tous ces recours, Marc Ravalomanana a préféré se taire et reconnaître la victoire de Andry Rajoelina pour éviter un bain de sang. Cette posture n'a pas

plu à ses partisans, mais nous pensons qu'il est indécent de mobiliser nos partisans pour affronter les forces de l'ordre. Nous n'allons plus accepter cela.

De l'extérieur, l'on sent des tensions internes au sein du Tim...

A.R.R.: Ce n'est pas faux. La discipline du parti et le charisme du président fondateur constituent le ciment qui nous lie. L'adhésion à ce parti n'est pas conditionnée par l'argent, ce qui le différencie des autres. Toutefois, chaque individu est différent, selon son éducation et son parcours. Certains n'ont pensé qu'à leurs intérêts personnels. Les conflits de leadership subsistent, car des gens prennent des initiatives pour recevoir la sympathie du président. Mais c'est un fait récurrent dans la vie associative. La recherche de l'intérêt personnel a primé sur l'intérêt collectif. Vous avez raison, un de nos députés a été déchu, car il a transgressé la discipline du Tim. Les autres ont quitté le parti, car ils n'ont pas apprécié les principes démocratiques au sein du parti. Actuellement, il n'y a plus du parachutage, chaque candidat doit être issu du résultat des primaires.

Dans cette foulée, à Antananarivo Renivohitra, le Tim peut se targuer d'avoir 25 conseillers municipaux et l'Isika rehetra miaraka amin'i Andry Rajoelina kaominina (IRK), 25. Pourquoi le maire s'en sort à chaque délibération alors que le rapport de force est potentiellement en faveur du bloc de l'opposition ?

A.R.R.: Tout le monde sait que le régime actuel est habile dans l'achat de vote. Il a profité d'une faille du règlement interne qui dispose que la délibération peut être faite par vote secret si le quart des conseillers municipaux le demande, ce que l'Exécutif municipal a fait de manière systématique alors que la procédure devrait être exceptionnelle, par exemple, lors du vote pour la désignation d'un conseiller. Je le dis : des conseillers ont été "achetés" par le maire et le président du conseil municipal. C'est ce qui rend la délibération par vote secret systématique. Le Tim est un parti discipliné. Il n'est pas un refuge pour les corrompus.

Vous êtes membre du RMDM, et du groupe Panorama. Est-ce que vous n'avez pas suffisamment confiance en vous pour une aventure en solo ?

A.R.R.: Le Tim dispose, à lui seul, de 16 députés à l'Assemblée nationale. La plateforme IRD est un panier de crabes qui regroupe des individus motivés par des intérêts. Le Tim

a confiance en lui mais, des fois, quand le contexte l'exige, il faut s'allier avec d'autres forces. Par exemple, lors de nos revendications pour contester la désignation des membres de la HCC et ceux de la Commission électorale nationale indépendante, il a fait bloc derrière un mouvement.

Donc vous allez faire cavalier seul en 2023 ?

A.R.R.: Je suis sûr que le candidat proposé par le Tim sera soutenu par le RMDM, mais le groupe Panorama peut aussi avoir son propre candidat.

Est-ce une réponse à l'appel de Rivo Rakotovoao ?

A.R.R.: Je ne peux pas parler au nom du Tim, ni du groupe parlementaire, même si je suis membre du bureau politique. Personnellement, si cet appel est sincère, nous ne voulons pas refuser mais il faut réfléchir sur la manière de choisir le candidat unique. Mais dans ma logique, je pense que c'est notre candidat qui dispose des chances et des atouts pour faire face au candidat du régime actuel.

La discipline du parti et le charisme du président fondateur nous lient

À la lumière de votre réponse, Marc Ravalomanana sera-t-il candidat en 2023 ? Quelle sera votre stratégie ?

A.R.R.: Au début de cette année, nous avons dressé un état des lieux et analysé le contexte. Nous avons tiré des leçons de ce qui s'est passé en 2018 et 2019. Nous avons également évalué comment sont nos adversaires politiques. Quelles sont nos failles ? Quelles sont les structures de recours ? Ainsi, notre stratégie consiste à encourager les citoyens à s'inscrire et à vérifier leurs noms dans la liste électorale pendant la révision annuelle de la liste électorale. Ensuite, nous allons les encourager à voter pour faire augmenter le taux de participation dans les fiefs de Marc Ravalomanana afin de laisser peu de place aux fraudes électorales. Nous allons également partager notre projet de société dans sa globalité et les détails viendront au fur et à mesure.

Quelles sont vos chances étant donné que rien n'a changé depuis 2018 ?

A.R.R.: Il est vrai que nous aurons un candidat d'État comme adversaire. L'une des résolutions du RMDM des 21 et 22 juillet 2021 réclame la dissolution de la HCC et la Ceni dans leur configuration actuelle. En effet, parmi les membres, il y a le mari d'un ministre, la femme du secrétaire général de la présidence, un journaliste fidèle allié de Andry Rajoelina... Un ou deux membres pourraient avoir leur indépendance, mais ils seront minoritaires. Ainsi, l'opposition exige que l'arbitre soit neutre et accepté par tous. Nous avons réclamé un accord politique qui aurait une valeur supra judiciaire. Toutefois, la conviction de nos partisans constitue notre principal atout. Nous ne nous laisserons plus faire cette fois-ci et nous travaillons dans ce sens. Par ailleurs, les maladresses et les promesses non tenues de ce régime et la manière de gouverner ne sont pas en faveur de Andry Rajoelina.

Marc Ravalomanana a plus de 70 ans actuellement. Comment le Tim prépare-t-il la relève ?

A.R.R.: C'est la même situation pour tous les partis politiques à Madagascar. Qui a pensé aux relèves ? Norbert Ratsirahonana est encore omniprésent pour la formation Asa vita no ifampitsarana (Avi), par exemple. Pour le Tim, cela arrivera au moment voulu, mais actuellement, nous pensons qu'il faut une éducation politique. Notre idéologie se base sur la démocratie chrétienne, mais nous n'excluons pas d'autres religions. Sur l'échiquier politique, nous nous définissons comme des centristes. Nous respectons les principes démocratiques. Quand le moment sera venu de désigner le successeur de Marc Ravalomanana, nous n'aurons pas de difficultés à trouver une relève. Nous avons beaucoup de compétences. Nous avons un bureau politique, des membres actifs et des sympathisants. Il y aura des relèves, mais cela dépend de la décision du congrès, des discussions internes, des négociations, des plaidoyers. Mais aujourd'hui, nous pensons que Marc Ravalomanana constitue le ciment du Tim. Il a encore tant à nous apprendre. Soyons réalistes : avec son charisme, sa personnalité, ses aspirations, son patriotisme, il sera difficile de le succéder. **P**



ERICK RABEHARISOA,
secrétaire général du Leader Fanilo

« Les problématiques de la politique à Madagascar tournent autour de personnalités »

Fondé en 1992, le parti Leader Fanilo reflète souvent un exemple pour son sérieux et son engagement. Son secrétaire général, Erick Rabeharisoa, partage son point de vue sur la manière de faire de la politique à Madagascar. Il déplore notamment l'absence d'éthique.



Andry Rialintsalama

L'éthique politique est l'un des héritages laissés par Herizo Razafimahaleo. De quoi s'agit-il concrètement ?

Erick Rabeharisoa (E.R.) : Je vais faire une brève rétrospective. Madagascar a respiré le vent de la démocratie au début des années 1990. Des partis historiques ont commencé à dominer l'échiquier politique et les Malgaches ont commencé à s'intéresser au pluralisme politique. Dès lors, les partis politiques ont poussé comme des champignons. Plus de 350 partis étaient enregistrés au ministère de l'Intérieur. Cependant, une grande partie est dépourvue de bases militantes. Devant ce constat, Herizo Razafimahaleo a réuni à Mahamasina tous les partis politiques. Il

a proposé qu'ils se regroupent selon les courants politiques pour que le peuple puisse se retrouver dans des projets de société et des idéologies.

A-t-il été suivi dans cette démarche ?

E.R. : En réalité, la mayonnaise n'a pas pris. Les politiciens sont habitués à s'abriter derrière des partis composés de membres de la famille, des gens issus de la même origine, de quelques amis, pour en constituer un réseau de factions. Nous avons assisté à la politisation de l'Administration. Cette pratique a détruit ce pays. L'Administration a pris la couleur politique du parti au pouvoir. Il en est de même pour les bâtiments administra-

tifs. Les fonctionnaires doivent se plier aux orientations politiques des tenants du pouvoir. Les régimes qui se sont succédé se sont servis de ce modèle. C'est une manifestation concrète de l'absence de l'éthique politique. Cette dernière désigne une réflexion argumentée en vue du bien agir. Elle s'interroge sur les valeurs morales et les principes moraux qui devaient orienter nos actions. À travers l'éthique, l'objectif est le bien du peuple. L'éthique politique est la manière de maîtriser le contexte et de le vivre ensemble avec la loi comme balise pour gouverner la société. Sans cela, l'acheminement est, soit la dictature, soit l'anarchie.

Pour le Leader Fanilo, à quoi rime l'éthique politique ?

E.R. : Herizo Razafimahaleo a été le premier politicien à démissionner d'un gouvernement. La politique du gouvernement de l'époque était en désaccord avec les principes du parti. Des ministres ont refusé de démissionner. Il les a exclus du Leader Fanilo. Ce sont des exemples pour illustrer cette éthique politique. Ainsi, le règlement intérieur du parti, porté par un bureau national, un bureau de coordination, un conseil de sages et un conseil de discipline, interdit les décisions unilatérales. Il faut suivre toutes les étapes.

À partir de cette définition, quelle lecture faites-vous sur la manière de faire de la politique à Madagascar ?

E.R. : La scène politique est encore dominée par le duel entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana. Pendant la Transition, le "ni... ni" – censé mettre un terme à ce conflit – n'a pas eu l'effet escompté, car la rivalité revient en force actuellement. La majorité qui était au départ le parti Tanora malagasy vonona (TGV) est devenue le Miaraka amin'i Prezidà Andry Rajoelina (Mapar), Isika rehetra miaraka amin'i Andry Rajoelina (IRD) puis Isika rehetra miaraka amin'i Andry Rajoelina kaominaly (IRK). Cela veut dire que c'est un *patchwork* de petites équipes ethniques, d'intérêts personnels et de partenaires de business. Nous retrouvons la même configuration du côté de l'opposition. Les problématiques de la politique à Madagascar tournent souvent autour de personnalités. Ainsi, le peuple perd ses repères. Les vrais partis politiques faisant vraiment de la politique ont disparu. La politique, dans sa définition première, a cédé la place au culte de personnalité, à un groupement d'intérêts, au lobby, au favoritisme et à l'argent.

Vous dressez un constat assez sombre de la classe politique...

E.R. : La classe politique est vieillissante et les partis ont du mal à assurer la relève, d'autant plus qu'il n'y a pas d'éducation politique. Par ailleurs, les acteurs politiques sont trop concentrés dans leurs petits jardins. Ils n'osent pas se présenter devant la scène. Les affaires et la politique se mélangent. L'opposition tergiverse dans la critique systématique des actions du régime et oublie les questions de fond.

Quelles sont ces questions de fond sur lesquelles l'opposition devrait plancher ?

E.R. : Elle passe à côté des débats de fond. Par exemple, la Constitution, la durée des mandats, le conflit interne latent... Concerne la loi fondamentale, il est important de se concentrer sur la décentralisation, un concept cher au Leader Fanilo. Cela requiert de la volonté politique, car l'État doit accepter de renoncer à une grande partie de son pouvoir. Le prix de la vanille ne doit pas se décider à Antananarivo.

La scène politique est encore dominée par le duel entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana

Pourquoi devrait-on, par exemple, débattre spécifiquement sur la durée du mandat du président de la République ?

E.R. : C'est une source d'instabilité. Le mandat de cinq ans est trop court, mais deux mandats de cinq ans sont trop longs. Est-ce qu'il ne faudrait pas ramener le mandat du président de la République à sept ans non renouvelables ? Quelles que soient les capacités des dirigeants, un mandat de cinq ans est trop court. Pourquoi ? Les négociations avec les bailleurs de fonds prennent au minimum trois ans. Le processus inclut les études techniques, les évaluations et les étapes de validation. Telle est la logique des projets. Donc, les débats sur qui a pu décrocher le financement, ou qui a mis en œuvre le chantier de la Rocade Est sont inutiles. Comme je l'ai souligné, les problématiques de la politique à Madagascar tournent bien souvent autour de personnalités. En guise d'illustration, la gare routière à Ambohimambola est laissée en friche. Ce n'est pas de la politique, cela relève de l'égoïsme et ne suit pas l'éthique de la continuité de l'État. Une nouvelle administration doit continuer les actions de son prédécesseur. Il y aura des inaugurations, de nouveaux projets, des projets similaires à ceux de son prédécesseur, mais en tant que pouvoir en place, il faut le réaliser.

Pourquoi l'opposition semble-t-elle inaudible ?

E.R. : Les journalistes y ont une part de responsabilité, à cause des *felaka*. Ils doivent aussi suivre les lignes éditoriales des patrons de presse. Dès que Andry Rajoelina a accé-

dé au pouvoir, il a accaparé la voix de tous les médias : télévision, radio, Facebook avec les armées de comptes *fake*... De l'autre côté, certains politiciens ne sont que des "chefs de village". Ils se contentent de petite gestion des affaires quotidiennes sans se concerter, cela transparaît clairement dans les débats télévisés.

Dans la configuration actuelle, quel est le positionnement du Leader Fanilo ?

E.R. : Un parti politique cherche à avoir le pouvoir, mais il faut réfléchir aux règles du jeu. Le pouvoir n'est pas une fin en soi. Lors des dernières législatives, le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID) ne nous a pas donné le récépissé qui nous aurait permis de déposer notre candidature. À ce moment, les partis devaient s'enregistrer auprès du MID pour que leur existence soit reconnue officiellement. Chaque année, nous avons soumis nos rapports d'activités. Le MID délivre par la suite un certificat de reconnaissance. À ce moment-là, une dissension a eu lieu en interne entre les historiques du parti, Rabesa Zafera et Manassé Esoavelomandroso, et le nouveau bureau élu lors du congrès d'Ambositra.

Au moment de déposer notre candidature, j'ai consulté la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) pour leur exposer notre situation. On nous a autorisés à déposer nos candidatures, mais au dernier moment, le MID a ordonné à toutes les structures déconcentrées de refuser les dossiers du Leader Fanilo. Cela nous a déstabilisés. Au dernier moment, nous avons dû chercher des candidats indépendants qui allaient porter le flambeau du Leader Fanilo pour Antananarivo. Cela nous a porté préjudice. Le parti n'a plus de représentants à l'Assemblée nationale. Mais il ne faut pas oublier que dans cette législature, nombreux sont les députés qui étaient d'anciens Leader Fanilo.

Quel sera donc le positionnement du parti pour 2023 ?

E.R. : Nous n'aurons pas de candidats, car nous n'avons pas d'élus. Nous choisissons de soutenir un candidat après mûres réflexions.

Est-ce que vous ne payez pas le fait d'avoir intégré l'administration Hery Rajaonarimampianina ?

E.R. : En politique, l'important est d'avoir une influence. Je suis sûr que plus le temps passera, plus nous aurons de l'influence. Le Leader Fanilo a toujours été une école et cela est notre fierté. **P**

Pics et amalgame

La société civile s'intercale dans la relation entre gouvernants, opposition et citoyens. Si d'aucuns l'accusent de jouer le jeu de l'opposition, elle défend fermement son rôle dans la société. Analyse.



Raoto Andriamanambe

Aux alentours du mois d'octobre et de novembre, c'est à un énième jeu du chat et de la souris auxquels jouent l'administration, à travers le ministère de l'Économie et des Finances (Mef) et le Collectif des citoyens et des organisations citoyennes (CCOC). 2021 n'a pas dérogé à la règle. Devant le retard du dépôt et de la publication dans les délais légaux du Projet de Loi de finances (PLF), cette organisation de la société civile est, comme d'habitude, montée au créneau. «*Depuis l'actuel pouvoir (que l'administration actuelle est au pouvoir, NDLR), le projet de Loi de finances n'a jamais été déposé à temps. Nous interpellons les responsables au niveau du gouvernement à trouver des solutions pérennes pour que le dépôt du PLF ne soit plus un sujet de tension récurrente*», a martelé le CCOC, avant que le document ne soit rendu public et que l'organisation réalise une séance marathon pour décoriquer son contenu avec les recommandations par le biais de ses spécialistes, rompus à l'exercice.

DIVERSITÉ

Les tensions récurrentes entre l'Administration et la société civile portent régulièrement sur l'accès à l'information, l'opacité de certaines opérations et, récemment, sur le statut et le sort des lanceurs d'alerte. En quelques années, la société civile malgache a occupé davantage d'espace dans les débats publics et a érigé en héros certaines personnalités. Elle s'est aussi emparée de sujets de société aussi vastes qu'éclectiques. «*Pour les uns, le concept (de société civile) est dépourvu de toute pertinence dans la mesure où l'État postcolonial néo-patrimonial n'est pas suffisamment institutionnalisé et émancipé de la société – les solidarités verticales de type clientéliste l'emportant sur les solidarités horizontales –, pour qu'en retour se constitue une société civile "contre-hégémonique" comme ce fut le cas historiquement en Occident*». ¹

La société civile malgache se caractérise par sa grande diversité, par sa vitalité et par sa

propension à appuyer là où ça fait mal dans la vie de la Nation. De là à dire qu'elle se substitue à l'opposition, rien n'est moins sûr. «*Les rôles de la société civile peuvent se résumer en cinq points : sensibiliser et conscientiser sur les problèmes sociaux, plaider en faveur du changement, renforcer les capacités des communautés locales pour leur permettre de développer des programmes qui correspondent à leurs besoins, fournir des informations pour les citoyens et les dirigeants, suivre les politiques et l'action publique et favoriser la redevabilité*», détaille Tsimihpa Andriamazavarivo, coordinateur de l'ONG Tolotsoa (voir son interview p.21).

La scène politique est encore dominée par le duel entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana

SOCLE

La société civile veille souvent au grain quand des sujets de société ou d'actualité agitent la société, par exemple, la gestion du fonds lié à la gestion de la Covid. Mais elle vient également en appui quand les politiques avancent sur des thématiques délicates dont l'espace public parle peu, mais qui sont de véritables problèmes de société. La proposition de loi sur l'Interruption thérapeutique de grossesse (ITG), portée par la députée indépendante élue à Tsihombe, Masy Goulamaly, et qui a mobilisé de nombreuses Organisations de la société civile (OSC), en est une parfaite illustration. «*La société civile constitue le socle de la demande politique : les gilets jaunes, le Printemps arabe, etc.*», avance notre interlocuteur. Elle est un garde-fou nécessaire, reconnaît la classe politique. «*Quel que soit le pouvoir en place, elle apporte ses critiques et ses observations dans l'intérêt du plus grand nombre*», glisse

Fetison Rakoto Andrianirina, président du parti Roso ho amin'ny demokrasia sosialy (RDS) (voir son interview p.10).

Rivo Rakotovoao, président du Hery vaovao ho an'i Madagasikara (HVM), abonde dans ce sens. «*Les arguments de la société civile sont différents de ceux des partis politiques. Par exemple, lorsque nous parlons de gouvernance, l'angle d'attaque nous différencie. Nous saisissons les questions dans leur globalité. Nous avons dans nos rangs un ancien président de la République, d'anciens parlementaires, d'anciens ministres et d'autres compétences pour parler en détail de sujets précis*», explique l'ancien président du Sénat. «*La société civile englobe tous ceux qui ne font pas partie de l'appareil étatique. Ce sont, à l'exclusion des partis politiques, les citoyens, les associations formelles ou non, les groupements, les syndicats et les Organisations non gouvernementales (ONG) qui défendent surtout des valeurs et/ou des intérêts collectifs de personnes physiques ou morales qui sont affectés, qu'ils le veuillent ou pas, par les politiques publiques conduites par l'État*», note le coordinateur de l'ONG Tolotsoa.

DÉBAT

Cependant, la propension de la société civile à interpellier et à le faire de manière très audible ne plaît pas forcément à tout le monde, notamment les politiques, d'où l'amalgame qui peut survenir. Ces prises de position des OSC «*énervent*» la classe politique qui n'hésite pas à les critiquer de faire le jeu de l'opposition. «*Des raccourcis (peuvent) être faits entre la société civile et les partis politiques selon la définition que l'on donne à l'un et à l'autre. À mon sens, l'opposition est d'abord et surtout politique et idéologique, juge notre interlocuteur. Par définition, les partis politiques, à la différence des OSC, présentent des candidats aux différentes élections avec l'objectif de conduire les affaires publiques selon leur idéologie. Le débat démocratique qui a lieu dans les différents hémicycles devrait en théorie résulter des différences idéologiques*». Un point de vue que partage Fetison Rakoto Andrianirina. «*Elle agit comme des groupes de pression pour in-*

fluencer les politiques gouvernementales en faveur de ce qu'elle est censée représenter : la société», lance le président du RDS.

SCRUTINS

Cependant, la bascule de certains membres de la société civile vers les rives politiques a également contribué à alimenter l'incompréhension. « *L'embrigadement progressif des OSC par l'État et par les bailleurs de fonds (ne parle-t-on pas de société civile "de la Banque mondiale, du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ou de l'Union européenne" ?) entretient le comportement d'assisté et le manque d'autonomie et de créativité. Agir au sein de la société civile tend alors à devenir un business au service des financeurs et du pouvoir* »³, avait fustigé l'observatoire de la vie publique (Sefafi), dont de nombreux « ex » ont fait le grand saut.

La scène politique est encore dominée par le duel entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana

Le taux de participation famélique aux différentes élections est en partie expliqué par les différentes politiques menées au niveau étatique et leurs échecs. Cette érosion de la participation citoyenne suscite également des réactions actives de la société civile qui pourrait détenir les leviers pour mobiliser

la population aux prochains scrutins. « *Aujourd'hui, notre société évolue et les citoyens peuvent de plus en plus s'exprimer directement en dehors des canaux "traditionnels". Là où nous assistons à des dialogues entre les gouvernements et les partis d'oppositions, les citoyens et l'opinion publique viennent directement s'en prendre aux gouvernants et à leurs opposants en demandant de plus en plus de comptes et d'évaluations. Ceci est en grande partie dû à la révolution numérique, les rapports entre dirigeants et dirigés changent et évoluent* », soutient Tsimihipa Andriamazavarivo. En attendant, le rapport entre administration et société civile risque de ne changer que très peu. Mais c'est peut-être mieux ainsi, pour un vrai équilibre des pouvoirs... **P**

SALE TEMPS POUR LES LANCEURS D'ALERTE ET LES ACTIVISTES



À l'issue de son premier procès, Ravo Nambinina Ramasomanana avait été relaxé au bénéfice du doute, un verdict inespéré alors que le pire était à craindre. Ancien agent de santé, l'homme avait dénoncé des présumés faits de corruption et de détournement de fonds dans la gestion du fonds Covid. Relaxé au bénéfice du doute pour l'accusation d'« actes de nature à compromettre la sécurité publique », il a été néanmoins jugé coupable de diffamation. Il a été condamné à verser une amende d'un million d'ariary. Au plus fort de la crise sanitaire, la vidéo dans laquelle il avait pointé du doigt des abus et des faits de corruption au sein du ministère de la Santé publique avait embrasé la toile. Il avait relayé des cas présumés de magouilles et détournements de deniers publics au sein de cette institution en apportant des preuves à l'appui. Il avait notamment dénoncé « *des appels d'offres truqués, des emplois fictifs, des contrats de gré à gré non autorisés par la loi et des falsifications* » dans sa vidéo. Des soupçons qu'une investigation du réseau *Malina* a étayés.

Ravo Nambinina Ramasomanana a ensuite déposé une plainte dénonçant ces cas de corruption auprès du Pôle anti-corruption (Pac) pour « *faux et usage de faux, abus de pouvoir, corruption active et passive, abus de confiance, détournement de fonds publics et complicité* » dans le cadre de l'attribution de marchés publics, pour une valeur de 44 milliards d'ariary. Mais cet acte a entraîné de graves conséquences pour le lanceur d'alerte, qu'Amnesty international définit comme « *toute personne physique, citoyen, agent public ou salarié, signalant ou révélant une grave atteinte à l'intérêt général* ».

En général, les lanceurs d'alerte jouent un rôle dans la prévention ou la révélation des failles et dysfonctionnements des institutions et des systèmes. Ils contribuent activement à la lutte anti-corruption...mais gênent bien souvent des intérêts. C'est ce que Ravo Nambinina Ramasomanana a appris à ses dépens. L'État s'étant constitué partie civile contre lui avec de lourdes charges : atteinte à l'ordre public, incitation à des troubles politiques graves, incitation à la haine du Gouvernement et transgression aux lois en vigueur en vertu des articles 89, 90 et 91 de la loi 84-001 du 12 juin 1984.

La situation de l'ancien agent du ministère de la Santé publique est loin d'être unique. D'où l'urgence, selon la société civile, de la mise en place d'appareil législatif qui protégerait les lanceurs d'alerte. « *L'adoption de cette loi sur la protection des lanceurs d'alerte est à la fois une obligation et une nécessité, devant figurer dans les priorités du pouvoir actuel, pour confirmer sa volonté déclarée de lutter effectivement contre la corruption* », avaient plaidé de nombreuses OSC (CCOC, Divers'Unité, Green N Kool, mouvement Rohy, MSIS Tatao, Hitsy, Ivory, Ravintsara, Saha, Tolotsoa, OIMP, observatoire Safidy, Transparency international initiative Madagascar) dans une tribune commune. En janvier, Ravo Nambinina Ramasomanana a une nouvelle fois comparu. Cette fois-ci, la gendarmerie s'est portée partie civile et s'est présentée comme étant victime de menaces à la suite des soi-disant diffamations.

Le sort réservé aux lanceurs d'alerte, plus ou moins motivés politiquement, et aux activistes risque de refroidir l'ardeur des citoyens désireux de dénoncer des situations qui portent atteinte à l'intérêt général, notamment à l'orée d'une échéance électorale qui s'annonce pleine de surprises et où les « dossiers » et les affaires récents ou passés devront refaire surface. « *La liberté d'expression, un droit fondamental, y est garantie. Le fait de rapporter des allégations de corruption est couvert par ce droit. D'ailleurs, la population, vraie détentrice du pouvoir public, a le droit d'être informée de cela* », avaient plaidé les OSC.

R.A.

« L'opposition est d'abord et surtout politique et idéologique »

Le coordinateur des projets de l'ONG Tolotsoa est très actif dans le monde de la société civile. Il entend expliquer les rôles que doivent jouer les Organisations de la société civile (OSC).



TSIMIHIPA ANDRIAMAZAVARIVO

Projects Coordinator, ONG Tolotsoa



Recueillis par Raoto Andriamanambe

Nous avons l'impression que la société civile joue le rôle de l'opposition ou qu'elle se substitue à elle. Partagez-vous cette impression ?

Tsimihipa Andriamazavarivo (T.A.): *A priori*, je ne partage pas forcément cette impression. Je comprends que des amalgames et des raccourcis puissent être faits entre la société civile et les partis politiques, selon la définition que l'on donne à l'un et à l'autre. À mon sens, l'opposition est d'abord et surtout politique et idéologique. Par définition, les partis politiques, à la différence des OSC, présentent des candidats aux différentes élections avec l'objectif de conduire les affaires publiques selon leur idéologie. En théorie, le débat démocratique qui a lieu dans les différents hémicycles devrait résulter des différences idéologiques. En trois points, les rôles d'une opposition sont donc d'être un contre-pouvoir dans les débats et le processus de prise de décision sur les choix et les politiques publiques, d'où la nécessité d'être représentés dans les instances dédiées aux débats (conseils municipaux, régionaux et provinciaux). Nous avons vu dans la Chambre basse, par exemple, que les parlementaires dits d'opposition préfèrent boycotter les votes et les discussions plutôt que de voter "contre". Ensuite, l'opposition doit offrir une alternative politique (que ce soit en termes d'idéologie, de réformes ou de pratiques). De mon point de vue, nous avons beaucoup de partis politiques,

mais peu, voire pas d'espoir de changement de paradigme. Enfin, elle doit favoriser le renouvellement de la classe politique. En acceptant et en formant les jeunes et les nouvelles générations dans leurs rangs, les partis peuvent évoluer et mieux appréhender les enjeux de développement actuels. Aujourd'hui, le recours au système de coalition renseigne sur la capacité des partis à faire rentrer du sang neuf et à remplacer ceux qui ont passé l'arme à gauche ou ceux qui ont du mal à s'actualiser et se mettre à jour. Pour répondre à la question : "est-ce que la société civile se substitue à l'opposition ?" Je dirai que non.

Quels seraient les rôles de la société civile sur les échiquiers social et politique ?

T.A. : La société civile englobe tous ceux qui ne font pas partie de l'appareil étatique : ce sont, à l'exclusion des partis politiques, les citoyens, les associations formelles ou non, les groupements, les syndicats et les Organisations non gouvernementales (ONG) qui défendent surtout des valeurs et/ou des intérêts collectifs de personnes physiques ou morales qui sont affectés, qu'ils le veuillent ou non, par les politiques publiques conduites par l'État. Les rôles de la société civile peuvent alors se résumer en cinq points : sensibiliser et conscientiser sur les problèmes sociaux, plaider en faveur du changement, renforcer les capacités des com-

munautés locales pour leur permettre de développer des programmes qui correspondent à leurs besoins, fournir des informations pour les citoyens et les dirigeants, suivre les politiques et l'action publique et favoriser la redevabilité.

Comment voyez-vous l'engagement des citoyens dans la vie de la nation ?

T.A. : L'engagement citoyen est encore faible si l'on parle de Madagascar. Nous sommes dans un pays où historiquement, les gouvernements ont eu l'habitude d'imposer leur volonté aux citoyens. Ce sont les partis politiques qui participaient à la chose publique et non les citoyens, alors que ce sont ces derniers qui sont directement affectés par les décisions d'en haut. Aujourd'hui, notre société évolue et de plus en plus les citoyens peuvent s'exprimer directement en dehors des canaux "traditionnels". Là où nous assistons à des dialogues entre les gouvernements et les partis d'opposition ; les citoyens et l'opinion publique viennent directement s'en prendre aux gouvernants et à leurs opposants en demandant de plus en plus des comptes et des évaluations. Ceci est en grande partie dû à la révolution numérique, les rapports entre dirigeants et dirigés changent et évoluent. **P**



Présidentielle

Le serpent de mer de la candidature unique

Nouer des alliances stratégiques aussi bien dans la rue que sur les listes électorales. Tel est l'immense défi de l'opposition. La présentation d'un candidat unique lors de la prochaine présidentielle devrait encore passer par de nombreuses étapes.



Raoto Andriamanambe

Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. Ce proverbe africain devrait inspirer les partis de l'opposition malgaches qui sont tenaillés entre jouer une partition solo ou avancer en ordre groupé et faire taire les ego pour remporter la victoire.

UNIFICATION

Les diverses personnalités de l'opposition

que nous avons rencontrées soulignent cette nécessité d'une union pour faire face à la vague Orange qui s'est déferlée lors des scrutins successifs; sans pourtant renier les principes qui gouvernent leur parti, cependant. Ces dernières années, avec les appareils étatiques entièrement acquis à sa cause, le parti au pouvoir a fait un raz de marée face à des opposants apathiques et il ne semble pas s'arrêter en si bon chemin. «*Disons les choses comme elles sont : les partis d'opposition sont*

encore malheureusement faibles et jouent un rôle peu conséquent, tacle un enseignant en sciences politiques. Pis, ils sont parfois utilisés comme de simples véhicules pour accéder à des postes ministériels». Le développement des événements politiques ne donne pas forcément tort à l'universitaire. La question est de savoir si les formations de l'opposition pourraient dépasser ce constat et présenter une candidature unique pour la prochaine présidentielle.

«L'unification de l'opposition à travers des grandes coalitions apparaît comme une stratégie efficace pour concurrencer l'élite dirigeante»¹, suggère Issaka K. Souaré. Même si le débat apparaît sporadiquement dans le cercle de discussion des partis d'opposition, rien n'est encore fixé, même si l'ego des uns et des autres risque de déboucher, une nouvelle fois, sur une pelletée de candidatures en 2023. Pour l'instant, les différents mouvements et initiatives lancés, Dinike, Panorama, RMDM... ne rajoutent que de la cacophonie dans un paysage de l'opposition déjà très peu lisible et alimenté par des figures politiques, ayant trop souvent eu des connivences avec les régimes passés ou taxées d'opportunistes.

URGENCES

Dans le camp d'en face, l'on s'en frotte les mains. Malgré une situation économico-sociale très tendue, le bateau est encore à flot. Et le candidat orange pour la prochaine échéance électorale risque une nouvelle fois d'être élu en profitant de la cacophonie générale. La députée Lanto Rakotomanga, élue dans le deuxième arrondissement de la capitale, a déjà planté le décor. « Normalement, le président de la République devrait au moins travailler durant quatre mandats pour qu'il puisse continuer les chantiers qu'il a déjà entrepris. Madagascar sera comme Dubaï », a-t-elle avancé durant le débat *Don-dresaka* sur la station TV Plus Madagascar. Rien n'indique pour le moment que Andry Rajoelina ne va pas rempiler pour un (dernier) mandat, même si les signaux se sont faits discrets ces derniers temps à cause des multiples urgences que l'administration doit régulièrement gérer. « Je n'empêcherai la candidature de personne. C'est une compétition. Tout le monde peut se présenter », a-t-il

tenté de rassurer lors de la rencontre avec la presse, le 7 janvier dernier.

RÉFLEXION

Une candidature unique pour l'opposition sera la solution pour éviter l'éparpillement des voix. Lors de la dernière présidentielle, 36 candidats se sont présentés au *starting block*. Seuls Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina ont dépassé le seuil des 30%, aucun des concurrents n'a pu dépasser la barre symbolique des 10%. Ces candidatures éparses ont notamment eu raison de l'ancien Président, Hery Rajaonarimampianina. D'où la réflexion que veut mener le HVM.

“Je n'empêcherai la candidature de personne. C'est une compétition. Tout le monde peut se présenter”

«Notre formation s'allie avec ceux qui s'opposent au régime actuel, tout en respectant le positionnement de chacun. Chaque parti politique garde son autonomie, bien qu'une certaine flexibilité soit aussi nécessaire. Quand il y aura 30% ou 40% d'idées communes, le parti est prêt à s'allier», note Rivo Rakotovo, son coordinateur national. Du côté du Tim, on est loin d'être catégorique. «Je suis sûr que le candidat proposé par le Tim sera soutenu par le RMDM mais le groupe Panorama peut avoir son propre candidat», avance

Andriantsivoafetra Ralambozafimbololona Razafitsimalona, élu Tim dans le cinquième arrondissement de la capitale.

Après une large défaite aux élections législatives (10,6% pour l'opposition contre 55,6% pour la majorité présidentielle et 30,46% pour les indépendants), les municipales ont confirmé la mainmise des Orange avec la majorité des villes qui est tombée dans leur escarcelle, y compris l'emblématique capitale, Antananarivo, qui était pourtant aux mains du Tim auparavant.

EXEMPLES

Pour éviter une nouvelle déconvenue, l'enjeu pour l'opposition serait donc de faire bloc derrière un candidat unique qui a suffisamment de charisme, de poids politique, disposant d'une surface financière importante... ainsi que d'autres critères. Alors le spectre d'un candidat unique refait surface, cette question de son identité demeure centrale, à un an de la présidentielle.

Et pourtant, des exemples des voisins continentaux devraient inspirer l'opposition malgache. Sur le continent, elle a remporté quelques succès tonitruants au cours de la dernière décennie. Des partis d'opposition ont créé la surprise en gagnant les élections présidentielles au Nigeria (2015) et en Gambie (2016). De quoi inspirer les formations malgaches, à condition que chacune mette de côté son ego. Ce qui est loin d'être une mince affaire. **P**

..... RÉFÉRENCE

¹Issaka K. Souaré, *Les partis politiques de l'opposition en Afrique : La quête du pouvoir*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2017

QUI VA FINANCER QUI?

En 2018, une enquête au long cours du *New York Times* avait révélé le rôle joué par la Russie lors de la dernière élection présidentielle. Cette enquête avait notamment valu le prix Pulitzer à la journaliste Gaëlle Borgia. Moscou aurait tenté d'influer sur le processus électoral en deux temps : en apportant son soutien au président sortant, Hery Rajaonarimampianina, avant de changer de braquet en faveur de son successeur, Andry Rajoelina. La campagne russe aurait revêtu de nombreuses formes, selon le journal : une campagne sur les réseaux sociaux et une incitation financière pour des «petits». candidats afin qu'ils se présentent pour diviser l'opposition. L'enquête du *New York Times* a finalement apporté des preuves sur ce que la coulisse du monde politique malgache a toujours tenté d'étouffer : les financements parfois occultes de la campagne électorale. «Des communautés économiques vont même jusqu'à spéculer. Elles apportent leurs soutiens financiers sans distinction, mais en fonction des chances du candidat de remporter la victoire finale, nous confie le membre d'un parti politique, rompu aux joutes électorales. Bien

entendu, ces financements ne sont jamais désintéressés. Ils attendent un retour d'ascenseur». Notre source cite pêle-mêle entreprises, notables, communautés, diasporas...même des pays, comme la Russie en 2018, qui s'aventurent dans le financement des candidats. «Même si les opérateurs privés sont souvent frileux à l'idée de soutenir financièrement – et publiquement – des partis d'oppositions avant les élections», note-t-il.

Les différents retours d'expérience du processus électoral ont toujours déploré le vide juridique persistant en matière de financement et de dépenses de campagne : avant (durant la période dite «précampagne») et pendant. «Aucune disposition n'encadre le plafonnement du financement de la campagne, ni n'interdit certaines sources de financement. Par ailleurs, les dépenses de campagne ne sont contrôlées que très tardivement dans le processus», avait alerté la mission d'observation électorale de l'Union européenne durant la présidentielle de 2018.

R.A.



« La défaite d'hier ne nous empêchera pas de gagner demain »

Rivo Rakotovoao, coordonnateur national du parti Hery vaovaon'i Madagasikara (HVM), partage sans retenue les coulisses de l'opposition ainsi que ses perspectives pour les prochaines échéances.



Andry Rialintsalama

RIVO RAKOTOVAO

coordonnateur national du parti Hery vaovaon'i Madagasikara (HVM)

Vous avez publiquement annoncé votre positionnement dans l'opposition. Comment assumez-vous votre rôle ?

Rivo Rakotavao (R.R.) : Suite à sa défaite en 2018, le parti HVM a affirmé sa neutralité et n'a pas donné de consignes de vote pour le deuxième tour de la présidentielle. Juste après la proclamation des résultats officiels, il a été pour lui évident de choisir son positionnement. L'essence d'un parti politique est de gouverner le pays. Puisque l'idéologie et le mode de gouvernance du régime en place diffèrent des nôtres, nous avons rejoint le camp de l'opposition. Le HVM a été le premier parti à présenter publiquement un mémorandum pour dénoncer les lacunes et les irrégularités perpétrées par le régime actuel. Ce n'est pas pour le plaisir de s'exprimer, mais surtout pour tracer l'avenir du pays remis entre les mains des gouvernants. Le parti sort de son silence quand le contexte est opportun.

En tant que parti de l'opposition, vous êtes plutôt « calme ». Pour quelles raisons ?

R.R. : Cela dépend de la grille de lecture. La forme la plus vulgaire – sinon la plus extrême – de l'opposition est la manifestation de rue avec ses ingrédients classiques comme le vandalisme, l'appel à la désobéissance civile, la violence, les affrontements avec les forces de défense et de sécurité. Le plus souvent, une opposition forte est associée à ces pratiques. Ces dernières ne sont pas dans notre culture politique et nous n'allons jamais inciter les gens à le faire. Suite à ces pratiques, le pays a vécu suffisamment d'amères expériences lors des différentes crises. Pour le HVM, ce sont les conséquences de la restriction de l'espace de dialogue et d'écoute entre le régime et l'opposition, les acteurs économiques et sociaux, les églises et la société civile.

Donc, optez-vous pour une opposition « de salon » ?

R.R. : Certains peuvent penser cela. Je réitère toutefois notre refus d'inciter les gens à la violence. Il ne faut pas isoler les faits de son contexte. L'opposition n'est pas entendue puisque le pouvoir s'efforce de contrôler directement ou indirectement les médias. La plupart des patrons de presse à Madagascar sont membres de l'Exécutif ou du parlement. Le verrouillage des médias publics n'est plus à démontrer. Par ailleurs, le rayon de diffusion des chaînes privées de l'opposition a été réduit. Cette situation fragilise la démocratie. Nous avons l'impression de prêcher dans le désert. Néanmoins, le

parti est très actif dans la région Sava, par exemple. Les citoyens doutent de la capacité du régime actuel à réaliser ses promesses. Nous rencontrons plusieurs acteurs. Je ne sais pas si c'est la définition d'une opposition de "salon" ou non. Le rôle des partis politiques de l'opposition consiste à dénoncer les agissements de ceux qui sont au pouvoir, surtout lorsque des déviances à l'intérêt public sont constatées, comme la partialité et le favoritisme, ou quand les gouvernants sont tentés de mentir au peuple.

Le HVM aura son candidat selon ses possibilités pour les élections à venir

Vous dites que votre formation est très active. Pourquoi n'a-t-elle pas participé aux élections depuis 2019 ?

R.R. : Deux raisons expliquent cette absence. Il ne faut pas oublier que les législatives se sont tenues quelques mois après la présidentielle. Le parti a pris le temps de réfléchir vu qu'une bonne partie de ses adhérents n'a pas d'expériences en tant qu'opposants politiques. À partir de cet état des lieux, une stratégie définissant notre positionnement a été établie et nous avons noué des alliances. Il a fallu du temps pour mettre de l'ordre en interne et pour réfléchir à la reconquête du pouvoir. Ainsi, nous n'avons pas participé aux communales et, évidemment, nous avons boycotté les sénatoriales à cause des irrégularités constatées. Le collège électoral pour les sénatoriales a été incomplet. Nous l'avons dénoncé. Même jusqu'à aujourd'hui, certaines communes n'ont pas encore de maire. Nous ne voulons pas être complices du régime actuel par souci de cohérence. En tout cas, le HVM participera sûrement aux prochaines élections.

Qui dit élection dit base électorale. Le HVM a-t-il des militants actifs ?

R.R. : Oui, nous en avons. En tant que premier responsable du parti à Madagascar, je conçois que l'effectif a un peu diminué, mais il ne faut pas oublier le contexte : des militants, par peur de représailles, se font discrets. Les "cravates bleues" ont été rangées, mais le cœur des gens ne peut être masqué.

À la suite de la défaite au premier tour de l'ancien Président, une partie de vos partisans a très vite retourné sa veste. Quelle est votre stratégie pour les rameuter ?

R.R. : Le parti opte pour la politique de la porte ouverte. Il y avait des déçus, certains sont peut-être en colère, d'autres ont tout bêtement fait des erreurs... Il se pourrait même que le parti ait aussi eu tort de faire confiance à ces personnes. Toutefois, nous ne fermons pas la porte. Il y a alors deux possibilités : d'une part, si certains se rendent compte de leur errance, nous allons les accueillir. De l'autre, nous effectuons des démarches envers ceux qui ont pris de la distance avec le parti pour diverses raisons. La défaite d'hier ne nous empêchera pas de gagner demain.

Vous avez évoqué les alliances à nouer. Comment s'organise l'opposition actuellement ? Est-elle solidaire ou avance-t-elle en ordre dispersé ? Pensez-vous qu'elle puisse présenter un candidat unique pour la présidentielle ?

R.R. : Le mieux est l'ennemi du bien. Le HVM a rejoint le Rodoben'ny mpanohitra ho an'ny demokrasia eto Madagasikara (RMDM) et la plateforme Panorama. Des discussions sont également menées avec d'autres formations. Avoir un leader, une seule voix et un candidat unique peut être à la fois une situation rêvée comme un cauchemar. Il y aura évidemment des dissensions si on gagne les élections, car, rappelez-le, nous ne sommes pas animés des mêmes valeurs. Les événements de 2018 témoignent de cette vérité générale. Le parti Tiako i Madagasikara (Tim) et le Miaraka amin'i Prezidà Andry Rajoelina (Mapar) ont créé une coalition de circonstance et nous avons vu que les deux formations politiques ont eu chacune leur propre candidat. Pour moi, s'abriter derrière une seule personne n'est pas un bon objectif. Si un tel scénario se présente, nous allons peser le pour et le contre avant de nous positionner.

Il n'y aura pas de candidat unique alors ?

R.R. : Le HVM aura son candidat selon ses possibilités pour les élections à venir. Ce n'est pas le parti le plus puissant, mais d'autres formations politiques peuvent renforcer ses rangs.

Finalement, qu'est-ce qui vous unit ?

R.R. : Le HVM s'allie avec ceux qui s'opposent au régime actuel, tout en respectant le positionnement de chacun. Chaque parti

politique garde son autonomie, bien qu'une certaine flexibilité soit aussi nécessaire. Quand il y aura 30% ou 40% d'idées communes, le parti est prêt à s'allier. En deçà de ce seuil, je doute que cela aboutisse à quoi que ce soit. Chacun a ses propres objectifs. Pour certains, le but est de se frayer un chemin pour rejoindre le gouvernement. Pour d'autres, comme le HVM, il s'agit de dénoncer les irrégularités et les abus. Malgré les divergences, nous n'excluons personne.

Les dirigeants actuels vous ont mené la vie dure lorsque vous étiez au pouvoir. Actuellement, les rôles se sont inversés, faites-vous le poids ?

R.R. : Il est évident qu'il y a une démocratie de façade. Les dirigeants instrumentalisent la justice pour éliminer leurs adversaires politiques. Ils n'hésitent pas à incarcérer pour atteinte à la sûreté de l'État ceux qui osent se dresser contre eux. Prenons le cas de l'ancien ministre Rolly Mercia (Harry Laurent Rahajason, *NDLR*). Le parti HVM est contre l'impunité, mais cette situation est regrettable. Des enquêtes sont menées par-ci par-là. Cependant, il est étonnant que les sujets comme l'affaire des doublons évoquée par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), les suspicions de détournement de fonds au sein du ministère de la Santé publique passent sous silence. Ceux qui osent dénoncer sont victimes d'intimidation et d'emprisonnement. Voilà pourquoi les citoyens se taisent. Notre rôle est de dénoncer. À cela s'ajoute l'intervention régulière de différents acteurs à leur niveau, à l'instar de la déclaration du Conseil œcuménique des Églises chrétiennes à Madagascar (FFKM) que nous apprécions. Nous avons de véritables *raiamandreny* conscients de la souffrance du peuple et ayant l'audace de parler. Il en est de même pour la Conférence épiscopale des évêques, la société civile et les groupements économiques qui s'expriment à leur manière. Cela n'exclut pas de féliciter les bonnes décisions prises par le gouvernement.

Les actions de la société civile sont argumentées, vérifiées, documentées et chiffrées, par exemple lors de l'examen du projet de Loi de finances. Comment expliquez-vous le fait que la société civile soit mieux structurée dans sa démarche que les partis politiques dans l'opposition ?

R.R. : Le parti HVM n'a aucun problème à faire cela, à chacun à son rôle. Les arguments de la société civile sont différents de ceux des partis politiques lorsque nous

parlons, par exemple, de gouvernance. Nous avons dans nos rangs un ancien président de la République, des anciens parlementaires, des anciens ministres et d'autres compétences. Nous discutons de ces sujets en interne. L'angle d'attaque nous différencie de la société civile. Nous saisissons ces questions dans sa globalité. Par exemple, sur quelle base les autorités prévoient-elles un taux de croissance de 5% pour 2022 alors que nous sommes actuellement à -7% ? Sur quels indicateurs ? Avec quel plan d'action ?

Il est évident qu'il y a une démocratie de façade. Les dirigeants instrumentalisent la justice pour éliminer leurs adversaires politiques

D'autant plus que nous n'avons même aucun plan quinquennal. Nous sommes une force vive de la Nation. Nous avons les compétences pour faire des analyses et dresser un bilan. Personnellement, je dispose de fiches pour faire cet exercice afin de nourrir mes arguments au moment opportun. Nous, nous faisons de la politique ! Si nous nous perdons dans les détails, nous n'aurons pas d'auditoire. Par contre, si on nous sollicite pour en discuter dans les débats contradictoires, nous sommes prêts à relever le défi. Les questions d'ordre général nous intéressent comme la mise en place du fonds souverain, ces lignes de crédits conséquents sans destination dans la Loi de finances. Nous dénonçons ces abus et l'opacité du budget, mais n'entrons pas dans les détails. Au moins, dans cette situation, il y a une distribution de tâches. Sur le terrain, l'intérêt du public porte sur des sujets qui le concernent : la baisse du prix de la vanille, la persistance de l'insécurité, les problèmes des bacheliers qui n'ont pas pu entrer à l'Université depuis deux ans...

Les organes de gestion des élections ont été renouvelés. Quel est votre niveau de confiance à ces institutions ?

R.R. : Le système électoral est boiteux. À cela s'ajoute la problématique des profils des membres de ces institutions. Nous assis-

tons à l'étatisation de ces organes, pour ne citer que le cas du représentant de l'Ordre des journalistes de Madagascar (OJM). Des partenaires techniques et financiers ont consulté le parti concernant la fiabilité du renouvellement du processus électoral. Nous n'avons pas hésité à signaler que des ajustements sont nécessaires pour éviter une crise post-électorale. Les faits d'armes de la Haute cour constitutionnelle (HCC) à travers sa première décision sont un signal fort pour l'opposition. Le président sortant de la Ceni a lavé le linge sale de cet organe en public lors de son discours de passation. En 2018, la réforme de la loi électorale issue d'un long processus a été réduite à néant à cause de la contestation de l'opposition de l'époque. Nous avons essayé de limiter le plafonnement des fonds électoraux pour une égalité des chances. Si rien ne se fait, nous serons témoins d'un simulacre d'élection, au détriment de l'intérêt supérieur de la Nation.

Quels enseignements sont à tirer ?

R.R. : Le monde politique est cruel, opportuniste, intéressé, mais intéressant. Improbable de revenir en arrière. Nous avons fait des concessions en 2018 pour éviter les affrontements. Actuellement, ces acquis démocratiques, l'égalité devant la loi... tendent à disparaître. Tous les indicateurs sociaux, économiques et politiques virent au rouge à cause de la mauvaise gouvernance. La pandémie de la Covid-19 a tout perturbé. Il ne faut cependant pas oublier que Madagascar a bénéficié de près d'un milliard de dollars de financement. Toutefois, tout est à refaire. On nous a reproché d'être faibles et d'avoir été trop indulgents. Pourtant, nous nous sommes tenus à nos principes, celui de reconnaître la divergence d'opinions, tout en respectant la loi. Certes, nous avons eu des faiblesses, mais que faut-il faire si une institution comme la Haute cour constitutionnelle (HCC) viole la loi ? En tant que président du Sénat, j'avais exposé la situation de la nomination des gouverneurs par rapport aux textes en vigueur et nous connaissons tous les réponses d'Ambohidahy. Ce sont de mauvais exemples pour le pays. **P**

politikā

ICI, NOUS DÉBATTONS



► Retrouvez votre débat Politika, dans un nouveau format.

Des débats sur des sujets de société, sur la politique, l'économie, la société... Avec les acteurs qui font l'actualité.

Bientôt sur la page Facebook
FES Madagascar

Ekonomia

28 - Inflation, la relance embrase les bourses | 31 - Interview de Isaora Zefania Romalahy, directeur général de l'Instat : « L'inflation est un accompagnement de la reprise économique » | 32 - Interview de Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison, ministre de l'Économie et des Finances : « Un pays qui veut se développer se doit de dégager des espaces budgétaires pour la réalisation de ses investissements »



La relance embrase les bourses

Selon l'Institut national de la statistique (Instat) de Madagascar, le taux d'inflation moyen pour l'année 2021 devrait se situer aux alentours de 6,2%. D'après les prévisions de cet organe chargé des études statistiques nationales, cette tendance à la hausse du niveau de l'inflation devrait se poursuivre en 2022 pour se situer à plus de 7%.



Karina Zarazafy et Rado Andriamampandry

A chaque début d'année, les Malgaches se demandent à quelle sauce inflationniste ils vont être mangés. L'inflation met à mal une population dont la vitesse d'augmentation du revenu est loin de suivre celle des prix des produits qui composent leur panier de consommation.

RELANCE POST-CRISE

«La hausse des prix du riz, des Produits de première nécessité (PPN) et des produits alimentaires sont une réalité. Ils ont crû de 8,5% et de 8,4% respectivement», note l'Instat dans sa dernière note sur l'inflation parue en juillet 2021. Des variations qui étaient encore de l'ordre de 8% en juin. La note souligne d'ailleurs que l'inflation la plus forte enregistrée en cette période se situe dans le domaine de la santé. En effet, ce secteur enregistrerait en juillet une inflation à deux chiffres : de 10% et de 11% en juin 2021. Malgré cette hausse continue des prix, prévue se poursuivre jusqu'en 2022, l'Instat avance une situation généralement maîtrisée.

«Nous pouvons distinguer deux types d'inflation : l'inflation par la demande et l'inflation par les coûts. Mais il y a aussi l'inflation selon la théorie de la valeur qui stipule que plus il y a de monnaie en circulation dans une économie, moins elle peut acheter le même bien. Il y a donc une dépréciation de la valeur de la monnaie», détaille Fidèle Randriamananjara, économiste du mouvement Rohy (organisation des citoyens pour la défense des intérêts et des biens communs).

LA DEMANDE EN CAUSE

La demande a commencé et continuera à rebondir. Une circonstance que le directeur général de l'Instat, Isaora Zefania Romalahy, qualifie de «normale». Elle serait inhérente à la reprise de l'économie. «Les hypothèses selon lesquelles il s'agirait d'une inflation par la demande et celles estimant une inflation importée sont complémentaires. Il est toujours question de demande, car si nous n'avons pas les produits dont nous avons besoin au niveau local – c'est-à-dire les produits demandés –

nous sommes dans l'obligation de les importer», soutient-il.

Pour l'Instat, cette inflation est typique d'une économie en pleine relance post-crise. «(Elle) est caractérisée par une situation normale marquée par le retour à la normale et de la relance post-crise de notre économie, où la demande a commencé à rebondir et continuera à bondir après s'être effondrée pendant les moments forts de la crise sanitaire déclenchée en mars 2020», souligne l'institut. Ce dernier note qu'il y a de «forts ressentiments d'inflation observés au sein de l'opinion. L'inflation s'applique uniquement au niveau de quelques produits comme le riz et les médicaments, et parfois dans certaines localités, mais pas de façon élargie».

L'augmentation du coût de la vie contraint les ménages à réduire la quantité et même la qualité des biens et des services qu'ils ont l'habitude de se procurer

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT MONDIALE

L'économiste Falihera Ramakavelo avance que «l'inflation qu'on observe à présent est surtout due à l'augmentation du fret maritime». Ce dernier est «ébranlé avec l'accumulation des conteneurs qui ne peuvent repartir, faute de cargaison, dans les ports importateurs»¹, détaille L'Antenne, la plateforme française dédiée au secteur du transport et de la logistique. «La situation vécue actuellement par la population malgache désigne surtout une inflation à facteurs externes dominants ou inflation importée. Elle est due au fait que Madagascar importe presque tous les produits

dont sa population a besoin alors que les prix des PPN et des matières premières sont fixés suivant le marché international», continue Falihera Ramakavelo. Or, le marché d'approvisionnement mondial connaît la crise présentement. «La chaîne d'approvisionnement mondiale (sera) durablement touchée par la crise sanitaire», prévient L'Antenne.

FACTEURS

Si l'Instat parle d'une situation normale, maîtrisée et d'un «ressentiment d'inflation», il n'en demeure pas moins que les consommateurs malgaches se retrouvent dans l'impasse face à un niveau trop élevé des prix des PPN, notamment du riz. Ces prix dépendent de nombreux facteurs, tels que la valeur de l'ariary par rapport aux monnaies étrangères, les importations «incompressibles» comme le riz ou les carburants, et surtout l'influence du ralentissement de l'économie mondiale. Les effets de ces phénomènes impactent la stabilité de la monnaie locale et font fluctuer le prix des biens de consommation, essentiellement ceux qui sont qualifiés de première nécessité.

«Le pouvoir d'achat se dégrade et la majorité de la population se trouve enclavée dans la classe sociale très pauvre, gagnant moins de 1,5 dollar (environ 5 900 ariary, NDLR) par jour. L'augmentation du coût de la vie contraint les ménages à réduire la quantité et même la qualité des biens et des services qu'ils ont l'habitude de se procurer, étaye Fidèle Randriamananjara. Les consommateurs – assimilés à des agents rationnels – anticipent la diminution de leur pouvoir d'achat et vont de ce fait anticiper les prix, les habitudes de consommation. Ce, dans le but de se protéger contre les éventuelles dépenses inattendues. Les ménages préfèrent alors épargner et ne consommeront que les besoins essentiels dans leur quotidien». Ce qui s'apparenterait à un déclin de la qualité et du niveau de vie de la grande majorité de la population dans le sens d'une paupérisation généralisée.

CONTENIR L'INFLATION

Pour remédier à l'inflation et ses impacts sur le quotidien des ménages malgaches, il n'y a pas de miracles. «Il est primordial de pro-

mouvoir la production locale, de construire des routes, de produire les PPN, d'extraire notre pétrole pour éviter la dépendance envers l'extérieur...», suggère Falihera Ramakavelo.

Tiana Rabarison, président du Fikambanana miaro ny zon'ny mpanjifa Malagasy (Fimzompam), militant pour la défense des consommateurs, soutient que le faible pouvoir d'achat des ménages malgaches ne permettra pas de promouvoir efficacement cette branche de production locale, même si les industries sur place peuvent épargner le pays des opérations d'importation massive de produits les plus consommés, comme l'huile et les pâtes alimentaires.

L'Instat estime que la situation aurait pu être pire, mais l'État a su prendre des mesures pour contenir l'inflation. L'institut parle notamment du maintien des prix du carburant à un prix inchangé depuis sa dernière révision de juin 2019, de l'importation de vary tsinjo ou de la mise en vente sur le marché de riz subventionné (vary mora). De son côté, la Banky foiben'i Madagasikara a pris la décision d'ajuster ses taux d'intérêt pour les opérations bancaires. L'autorité monétaire avait décidé de relever le taux des facilités de dépôt pour éviter l'accroissement excessif des instruments de paiement. Celui-ci pouvant entraîner la hausse des prix ou la dépréciation de la monnaie locale.

PROMOUVOIR L'EXPORTATION

Le maintien du taux des facilités de prêt marginal à 7,20% a permis de favoriser davantage les activités de crédit. Certes, ces mesures sont conjoncturelles, mais auraient aidé, selon l'Instat, «à ralentir et atténuer la hausse et à stabiliser les effets d'entraînement du prix du riz sur l'inflation en général», sachant que le prix du riz représente 60,5% du taux global.

À court terme, Falihera Ramakavelo avance l'option de la subvention pour soulager un peu plus la bourse des ménages. «L'État pourrait emprunter pour pouvoir subventionner les ménages, les entreprises et au moins les matières premières et l'énergie», avance-t-il. L'économiste Holimalala Randriamampisoa abonde dans ce sens. «Au regard des expériences de plusieurs pays, les subventions pourraient être plus efficaces que la fixation des prix. Sur le court terme, elle ne touche pas les prix qui devraient se former librement suivant la loi du marché. De plus, l'État intervient en amont, ce qui permet de maintenir les activités des entreprises locales et donc de maintenir l'emploi. Ce qui, à mon avis, est plus viable que de fixer des prix plafonds.» Une autre piste serait de promouvoir l'exportation afin «d'augmenter notre réserve de

devises et ainsi renforcer l'ariary», avance Falihera Ramakavelo.

UNE VISION ÉTABLIE

Une autre solution avancée par l'économiste, et qui pourrait être envisageable sur les moyen et long termes serait l'exportation d'or et d'autres produits miniers. «Nous pourrions améliorer le taux de change, tout en créant des emplois : créer des banques d'investissement et suivre ainsi l'exemple du New Deal aux États-Unis, rendre effective la décentralisation. Beaucoup reste à faire à Madagascar», note-t-il. Du point de vue structurel, la décentralisation pourrait être la clé de la relance économique. Une vraie décentralisation qui consisterait en un «transfert de pouvoir de décisions aux régions, aux districts, aux communes et aux fokontany», continue notre interlocuteur.

«Même la vision du pays sur le long terme n'est pas bien établie. Elle n'est pas écrite»

Si nous avançons dans la vision de l'État par rapport à la mise en place des One district one factory (Odof), il serait fondamental, selon notre interlocuteur, que ces districts – voire ces fokontany – «aient la latitude pour créer leurs propres industries. Là, ce sera One fokontany, One factory pour les près de 17 000 fokontany», conclut-il. Mais faudrait-il déjà que l'État ait cette perspective étendue. «Même la vision du pays sur le long terme n'est pas bien établie. Elle n'est pas écrite», regrette Isaora Zefania Romalahy, directeur général de l'Instat, en faisant référence à l'actuelle absence de politique nationale. «Tout le monde est dans l'attente du Plan émergence Madagascar. Notre plan de développement n'est pas structuré alors que nous ne pouvons pas parler du long terme sans références», témoigne-t-il. **P**

BIO



Malgachisant de formation, diplômé en Littérature auprès du département de langues et lettres malgaches, Rado Andriamampandry intègre le monde du journalisme en 2016. Sa carrière a débuté chez *L'Express de Madagascar* en tant que journaliste économique, un poste qu'il a occupé quelques temps après également chez *La Dépêche de Madagascar*. Il a été sélectionné pour bénéficier de la formation sur le journalisme d'investigation (FDJ) de la Fondation Friedrich Ebert, en 2018. Le poste de rédacteur en chef du journal *Le Quotidien* lui a été confié en 2019. Il fait actuellement partie des journalistes contributeurs pour la presse en ligne *MalagasyNews*, pour la rubrique économie.

REFERENCES

¹ Source : https://www.lantenne.com/La-chaine-d-approvisionnement-mondiale-durablement-touchee-par-la-crise-sanitaire_a57571.html

«L'inflation est un accompagnement de la reprise économique»

Le coût actuel de la vie pèse lourdement sur les ménages malgaches. Isaora Zefania Romalahy, directeur général de l'Institut national de la statistique (Instat), l'organisme qui établit des projections sur l'évolution de la situation, nous donne son avis.



Recueillis par Karina Zarazafy



ISAORA ZEFANIA ROMALAHY
Directeur général de l'Instat

Quelles sont principalement les causes de cet épisode d'inflation ?

Isaora Zefania Romalahy (I.Z.R.): Il faut savoir que l'inflation est encore maîtrisée. Elle était située entre 6,3% et 6,4% et a pu aller jusqu'à 7% à la fin de l'année. Les chiffres semblent moindres, car la majorité des prix des produits n'ont pas augmenté, d'où ce maintien aux alentours de 7%. La vraie cause de cette inflation est la reprise économique. Il faudrait souligner que le taux d'inflation s'obtient à partir de la comparaison du niveau des prix de l'année courante avec celui de l'année précédente. L'année dernière, durant le confinement, la demande était en berne, alors que l'offre n'a pas changé. Ce qui a provoqué la baisse des prix des produits. En 2021, nous sommes face à une reprise économique. Nous ressentons qu'il y a une forte hausse du niveau des prix, mais en réalité, il s'agit juste d'un accompagnement de la reprise économique.

Faisons-nous actuellement face à une inflation par la demande ?

I.Z.R.: Effectivement, nous sommes actuellement confrontés à une inflation par la demande.

Certains économistes avancent qu'il s'agit d'une inflation dite «importée», étant donné que nous importons pratiquement tout ce dont nous avons besoin, alors qu'il y a une forte augmentation du fret maritime. Qu'en pensez-vous ?

I.Z.R.: Nous avons déjà essayé de chercher la source de l'inflation via le fret. Premièrement, les biens importés dont nous avons parlé tout à l'heure concernent toujours la demande. Donc, les hypothèses selon lesquelles il s'agirait d'une inflation par la demande et celles insinuant une inflation importée sont complémentaires. Il est toujours question de

demandes. Si nous n'avons pas les produits demandés au niveau local, nous sommes dans l'obligation de les importer. En ce qui concerne le fret, il est vrai que les coûts ont augmenté. Mais quand ces derniers accroissent, cela ne se ressent pas dans le très court terme. La plupart du temps, les biens que nous consommons dans les trois à quatre mois ont été achetés depuis longtemps. Les frets maritimes n'ont augmenté que depuis peu. Ainsi, au niveau de l'Instat, nous ne commencerons à analyser les impacts de cette hausse qu'au cours de ce mois de janvier. Cela n'a pas d'effets immédiats.

Les associations de défense des droits des consommateurs exigent de l'État que celui-ci prenne des mesures immédiates face à cette situation, quelles seraient les options envisageables et viables ?

I.Z.R.: Premièrement, le coût du transport est l'élément clé qui fait augmenter les prix de façon généralisée. Les prix de tous les biens en dépendent. L'État a agi sur ce levier. Cependant, ces coûts sont actuellement bien maîtrisés vu que les prix à la pompe demeurent stables, et ce, depuis la dernière révision de juin 2019. Voilà l'une des plus grandes mesures. Les prix de tous les produits y sont tributaires. Le maintien du prix à la pompe à ce niveau est essentiel. Deuxièmement, diverses mesures fiscales ont été prises par l'administration, telles que l'exonération de droit de douane sur les pâtes alimentaires et bien d'autres denrées. Certes, ces mesures ne permettent pas réellement de faire baisser les prix, mais les stabilisent. Comme nous le disons en jargon économique : "l'élasticité des prix ne tend jamais vers la baisse", mais au moins, grâce à cette action, ces prix n'augmenteront pas, ils resteront stables. L'Administration est également intervenue sur la demande en elle-même, à travers l'injection de produits tels que le riz. L'avantage de ces subventions ne se limite pas dans la stabilisation des prix, mais s'étend dans leur réduction. Néanmoins, l'État devrait être davantage strict à travers une réglementation sévère qui pourrait limiter les spéculations des grossistes. Ces derniers jouent beaucoup sur la loi de l'offre et de la demande.

La tendance à la hausse du cours du baril au niveau mondial pourrait-elle à terme influencer les prix au niveau national ?

I.Z.R.: Le seul canal à travers lequel cela pourrait impacter l'économie au niveau national

est le prix du carburant. Notons que sur ce point, l'État fait déjà son maximum pour le stabiliser. Aussi, les variations au niveau international pourraient impacter sur d'autres domaines, mais probablement pas sur la consommation. En abordant l'inflation et les indices des prix à la consommation, il n'y a pas de craintes à se faire. Les balises, c'est-à-dire les mesures prises par l'État pour stabiliser les prix du carburant, sont bien établies.

Qu'en est-il des produits importés, presque tous les Produits de première nécessité (PPN) que nous consommons au niveau local étant importés ?

I.Z.R.: Par rapport aux produits importés, il y aura certainement un impact. Mais ce dernier serait indirect. Les prix des produits importés varieront en fonction du cours du baril. Ainsi, avec la tendance à la hausse actuelle, les prix des produits que nous importons pourraient également enregistrer une hausse à la source. Voilà pourquoi je parle d'impacts indirects.

La projection de l'Instat selon laquelle nous aurions une courbe de l'inflation descendante d'ici 2023 est-elle toujours maintenue ?

I.Z.R.: Oui, car théoriquement, c'est à court terme que l'inflation est expliquée par le coût des facteurs, de la demande, de l'équilibre sur le marché, etc. Mais sur les moyen et long termes, elle est toujours définie par la masse monétaire. Donc, il n'y a pas de raisons pour que nous n'atteignons pas un taux d'inflation inférieur à celui d'aujourd'hui d'ici 2023. À cette échéance, nous pourrions qualifier l'inflation de monétaire. La quantité de monnaie injectée par la Banque centrale définira ce niveau de l'inflation. À moins que celle-ci ne prenne des mesures particulières, cette prévision est toujours maintenue.

Sur le long terme, y aurait-il des mesures que l'État pourrait prendre pour que l'économie n'ait plus à être victime de ces fluctuations au niveau mondial ?

I.Z.R.: Sur le long terme, il n'y en a pas, à ce que je sache. La vision du pays sur le long terme n'est pas bien établie. Elle n'est pas écrite. Je suppose que vous savez pertinemment que tout le monde est actuellement dans l'attente du Plan émergence Madagascar (PEM). Notre plan de développement n'est pas structuré alors que nous ne pouvons pas parler du long terme sans références. **P**



RINDRA HASIMBELO RABARINIRINARISON,
Ministre de l'Economie et des Finances

« Un pays qui veut se développer se doit de dégager des espaces budgétaires pour la réalisation de ses investissements »

Nommée à la tête du ministère de l'Économie et des Finances en 2021, après en avoir été la secrétaire générale, Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison a hérité d'un portefeuille stratégique en pleine tempête économique. Elle a répondu aux questions de *Politikà*.



Karina Zarazafy et Raoto Andriamanambe

Après le choc de 2020, durant lequel aucun pays n'a été épargné, comment est la santé économique de la Grande île ?

Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison (R.H.R.): La reprise économique s'est amorcée vers la fin de l'année 2020. Cependant, la deuxième vague de Covid-19 à Madagascar, apparue vers la fin du premier trimestre 2021, a perturbé cette reprise. Ceci dit, en 2021, les exportations des zones franches et des produits miniers ont repris. Ambatovy a, par exemple, rétabli ses activités en mars 2021. Tout au long de l'année dernière, l'incertitude liée à la Covid-19 a pesé sur les entreprises. Le maintien de la fermeture des frontières jusqu'au dernier trimestre de 2021 n'a pas manqué de retarder la reprise des activités touristiques. Néanmoins, la croissance de l'économie malgache en 2021 devrait être de 3,5%. Elle devrait s'accélérer en 2022, profitant d'une envolée de la demande mondiale et de l'accroissement progressif de la demande intérieure.

Concrètement, quelle stratégie l'État met-il actuellement en œuvre pour relancer l'économie du pays ?

R.H.R.: À part les transferts monétaires réalisés afin d'assurer à la fois une protection sociale de la population et un maintien partiel de la demande, la relance de l'économie du pays passe essentiellement par l'accélération des investissements. Les constructions d'infrastructures y afférentes permettent de stimuler la demande à court terme, tout en rendant l'offre plus flexible à moyen et long termes. Les investissements publics inscrits dans la Loi de finances initiale (LFI) 2022 compteront pour 9,2% du Produit intérieur brut (PIB). Les actions du gouvernement pour contenir la propagation du coronavirus contribuent également à lever les incerti-

tudes des entrepreneurs et ainsi booster les investissements privés. Qui dit investissement dit croissance et création d'emplois. Ainsi, ces projets d'investissements publics de la LFI 2022 soutiendront énormément la relance économique pour Madagascar.

La croissance de l'économie malgache en 2021 devrait être de 3,5%. Elle devrait s'accélérer en 2022

Justement, à travers la LFI 2022, le gouvernement veut consolider la reprise « en mobilisant les ressources nécessaires pour la concrétisation des projets d'investissements structurants répartis dans toute l'île ». Quels projets qualifie-t-on de « structurants » dans notre cas et leurs retombées économiques envisagées sont-elles actuellement chiffrées ?

R.H.R.: Les projets dits « structurant » sont ceux qui transformeront les conditions sociales et économiques qui prévalent dans notre pays. La construction de routes en fait partie. Mais il y a aussi la construction des hôpitaux, le développement de l'offre et de la couverture énergétique, la mise en place des zones industrielles, les projets de digitalisation, etc. L'inscription de ces projets dans la Loi de finances résulte d'un arbitrage fait en conseil des ministres, basé sur des données et des

informations analysées par les ministères techniques porteurs des projets. L'évaluation des retombées économiques de la concrétisation de ces projets structurants fait partie des paramètres utilisés dans le calcul du taux de croissance économique, estimé à 5,4% en 2022.

Sur ce chapitre, les marchés publics constituent une source importante de contrats pour les entreprises locales. Or, le paiement prend souvent beaucoup de temps et compromet leur trésorerie. Est-ce rassurant pour ces structures alors que nous prévoyons de lancer des chantiers titanesques ?

R.H.R.: Nous sommes conscients de ce problème et justement, nous travaillons aujourd'hui sur la manière d'accélérer le paiement de ces entreprises. Il faut cependant comprendre que l'exécution des dépenses publiques suit plusieurs phases qui sont assurées par des acteurs différents (du lancement des marchés publics jusqu'à la phase de paiement au niveau du Trésor public). Pour ce dernier, les dépenses publiques sont payées par les comptables publics qui sont tenus de vérifier tous les points de contrôle prévus par les textes réglementaires en vigueur. Pour plus de célérité dans le traitement des dossiers au niveau de tous les acteurs, le ministère de l'Économie et des Finances (Mef) fait une de ses priorités la réforme de la réglementation, non seulement du texte sur les comptables publics, mais de tous les textes relatifs aux paiements des dépenses. Il faut également savoir que 70% des opérations sont traitées au niveau de la Paierie générale d'Antananarivo. Le Mef travaille actuellement sur son désengorgement à travers la création prochaine de six trésoreries interministérielles. La lenteur peut aussi être de cause humaine. Pour y remédier, les tré-

soreries générales qui traitent ces opérations ont bénéficié de renforcement de capacité, notamment sur l'exécution des dépenses pour qu'ils soient à la hauteur des défis du gouvernement et pour que les entreprises ne soient pas pénalisées. Pour des cas exceptionnels nécessitant des audits plus approfondis des organes de contrôle, le Trésor public ne peut procéder au paiement qu'à la suite des résultats de ces audits.

En termes de projet, des citoyens ne comprennent pas pourquoi l'État s'endette pour la mise en place du projet Transport par câble (TPC) pour Antananarivo. Que leur répondez-vous ?

R.H.R. : Ces citoyens soulèvent surtout une question de priorité. Pour eux, le TPC n'en est pas une, par rapport aux dépenses sociales. Mais ce n'est pas parce qu'on réalise un projet qu'on délaisse un autre. Le gouvernement doit assurer les dépenses sociales ainsi que celles à court terme de la population, comme il doit également assurer les investissements à long terme pour les générations futures. Vous pouvez noter que les dépenses sociales ont doublé dans la LFI 2022. Donc, en parallèle avec le TPC, beaucoup d'autres projets relatifs aux secteurs sociaux seront en marche cette année. Mais pourquoi disent-ils qu'ajouter un mode de transport urbain en sus n'est pas une priorité alors que nous constatons tous à quel point la pollution de l'environnement causée par les embouteillages dans la capitale nuit à la santé de la population ? La santé est bien une question sociale. Il suffit de faire une enquête auprès des hôpitaux des enfants pour se rendre compte de la dégradation de la santé, notamment pulmonaire, des enfants due à la pollution urbaine. Avez-vous remarqué que dans plusieurs familles habitant la capitale, des enfants présentent une fragilité pulmonaire sans précédent ? Et ce, sans parler des dépenses de carburants qui augmentent de jour en jour ainsi que du temps perdu dans les embouteillages, estimé financièrement supérieur au montant du projet TPC. Ne faut-il pas une solution ? Oui, il faut bien une solution, et en pleine ville bondée d'habitations, cette solution n'est certainement pas un nouveau transport terrestre qui nécessiterait une expropriation massive de milliers de bâtiments, ni sous-terrestre qui aura encore plus de conséquences négatives. L'extension des transports terrestres, par le train urbain ou par les *fly over*, par exemple, est plutôt indiquée pour les périphéries de la ville. Par conséquent, le transport par câble est le seul indiqué, si on veut à la fois préserver ces habitations en pleine ville, améliorer l'environnement incontestablement pollué de la capitale et sauver les générations fu-

tures des problèmes induits par cette pollution. Par ailleurs, le niveau d'endettement de Madagascar est loin d'être inquiétant. Nous ne sommes qu'à 36,4% du PIB, comparé aux pays en développement où le niveau d'endettement est trois fois plus élevé que cela. La Grande île fait même partie des pays qui n'osent pas encore s'endetter pour investir pour son futur. Or, nous avons besoin d'investir pour les générations futures, mais pas seulement pour gérer les quotidiens de la population.

C'est la première fois que le gouvernement malgache contracte un prêt auprès du Trésor public français

Un prêt auprès du Trésor public français : le montage financier est inédit. Pourquoi cette approche et que cela induit-il ?

R.H.R. : Effectivement, c'est la première fois que le gouvernement malgache contracte un prêt auprès du Trésor public français, mais le choix a surtout été guidé par son offre financière plus intéressante par rapport aux autres prêteurs. Nous avons fait une comparaison des offres de financement reçues, mais celle du Trésor public était la plus raisonnable.

Vous dites que la Grande île est encore faiblement endettée. À combien s'élèvent nos dettes ?

R.H.R. : Si vous consultez le dernier bulletin statistique de la dette (n°22) qui est disponible sur le site du Trésor public, vous verrez qu'à la fin septembre 2021, l'encours de la dette publique s'élève à 5 147,8 millions de dollars, soit 20 290,2 milliards d'ariary. L'encours de la dette extérieure se chiffre à 4 033,1 millions de dollars, soit 15 896,3 milliards d'ariary, et celui de la dette intérieure à 4 393,9 milliards d'ariary à la fin septembre 2021. À ce jour, nos dettes s'élèvent à 36,4% du PIB. Ce pourcentage est encore bas comparé à celui des pays développés et des pays d'Afrique en général.

Qui sont nos principaux créanciers ?

R.H.R. : Les prêts extérieurs sont essentiellement issus des organismes multilatéraux (72,55 %) tels que le groupe de la Banque mondiale (Ida), le groupe de la Banque afri-

caine de développement (Bad), le Fonds international de développement agricole (Fida), etc. Après eux, nos principaux créanciers sont les créanciers bilatéraux qui constituent 12,7% de la dette extérieure. La prépondérance de la part des emprunts multilatéraux est expliquée par la stratégie d'endettement adoptée par Madagascar qui prône la maximisation du recours aux emprunts extérieurs concessionnels.

Comment les remboursons-nous et jusqu'à quel seuil pouvons-nous encore nous endetter ?

R.H.R. : Le remboursement de la dette est prévu dans le budget de l'État chaque année et constitue une dépense obligatoire et prioritaire. Les paiements sont effectués conformément au calendrier de remboursement tel que défini dans les accords de prêt. Parmi les indicateurs clés d'évaluation de la situation d'endettement d'un pays, le ratio dette publique/PIB est habituellement observé. Pour Madagascar, ce ratio est de 36,4% à la fin septembre 2021. Ce qui est largement inférieur aux seuils fixés dans le cadre des critères de convergence macroéconomique de l'Union européenne (60%), de la Southern african development Community (SADC) (60%), et de l'Union africaine (65% maximum). Dans la zone économique de l'Afrique subsaharienne, à laquelle Madagascar appartient, ce ratio est de 66% en moyenne. La Grande île n'a jamais eu du mal à honorer ses services de la dette. Et le plafonnement est celui fixé dans le cadre de notre programme avec le Fonds monétaire international (FMI), s'élevant à 800 millions de dollars pour la première période du programme.

La Loi des finances prévoit qu'en 2022, le rythme de la croissance économique devrait s'accélérer pour atteindre +5,4%, grâce à la normalisation de la situation sanitaire, la réouverture des frontières, l'engagement stratégique du Gouvernement dans les investissements structurants et le retour de la confiance des acteurs économiques. Pourriez-vous nous expliquer plus concrètement les actions gouvernementales qui permettront d'atteindre cet objectif de croissance ?

R.H.R. : Le gouvernement entend renforcer ses efforts pour démarrer et boucler les chantiers d'infrastructures dans toute la Grande île. Il s'inscrit dans une approche "transformationnelle" qui permet de stimuler la croissance sur le court terme et de la consolider sur les moyen et long termes. Par exemple, le chantier du pipeline dans le Sud développera les activités économiques de la région et fera vivre les familles participant à sa construction ou travaillant pour la société en charge du chantier. Une fois le pipeline achevé, l'amélioration de l'accès à l'eau permettra le développement d'activités écono-

miques dans la région, ce qui aboutira à son essor. Il en sera de même pour tous les projets. D'ailleurs, l'existence de projets répartis dans toutes les régions de l'île augmentera l'effet d'entraînement et l'effet multiplicateur pour une croissance économique relativement plus dynamique. Par ailleurs, les infrastructures qui seront construites, par exemple les routes, bénéficieront aussi aux acteurs du secteur privé dont la confiance reviendra progressivement avec la maîtrise de la situation sanitaire et la perception des effets des relances, tant au niveau national qu'un niveau international. Nous pouvons également parler des centrales hybrides qui amélioreront l'offre énergétique. L'appui au secteur touristique dans le cadre de la reprise des activités figure aussi dans les actions prioritaires du gouvernement pour atteindre l'objectif de croissance.

Nos recettes publiques actuelles permettent-elles de réaliser cet objectif d'investissements publics à hauteur de 9,2% du PIB ?

R.H.R. : Nous avons un déficit du solde primaire de 0,9% par rapport au PIB, dû au fait que les recettes ne peuvent pas couvrir les dépenses. Il n'est pas évident de concilier la nécessité d'augmenter les recettes internes ou d'améliorer le taux de pression fiscale et celle d'accompagner les entreprises locales durant la relance économique. Pour 2022, la LFI prévoit une recette interne fiscale de 4 219,2 milliards d'ariary et une recette douanière de 3 063,2 milliards d'ariary. L'atteinte de ces objectifs est basée non seulement sur les mesures législatives que vous voyez dans la LFI 2022, mais aussi et surtout sur des mesures administratives telles que la digitalisation, les assainissements du secteur... Dans tous les cas, un pays qui veut se développer se doit de dégager des espaces budgétaires pour la réalisation de ses investissements.

C'est une condition de sa croissance.

Depuis quelques mois, la monnaie locale se déprécie lentement, mais sûrement. Comment rehausser sa valeur ?

R.H.R. : Nous avons réitéré à plusieurs reprises que la perte de la valeur de l'ariary est due à diverses raisons auxquelles il faut s'attaquer pour rehausser sa valeur. L'une des principales est le non-rapatriement des devises issues des exportations, qui est pourtant une obligation légale imposée par le code de change à Madagascar. Ce non-rapatriement pèse automatiquement sur la valeur de l'ariary. En sus de cette obligation de rapatriement, les réglementations en vigueur imposent la cession sur le Marché interbancaire des devises (Mid) d'au moins 70% des recettes d'exportation rapatriées. La non-cession de ces devises constitue une autre raison de la perte des valeurs de l'ariary. En 2021, 391 millions de devises sont retenues dans des comptes bancaires et non cédées sur le Mid. Le Mef a saisi le Pôle anti-corruption (Pac) sur ces infractions de change et à ce jour, des sanctions ont déjà été prononcées. Le partage d'informations sur ces sanctions se fera publiquement après la présentation du rapport y afférent en conseil des ministres. Un projet de décret a déjà été soumis et le sera de nouveau, après correction, en conseil de gouvernement pour préciser les modalités de vente de devises sur le Mid. Le code de change, quant à lui, fait également l'objet d'une réforme par un projet de loi qui attend d'être inscrit en ordre du jour du conseil des ministres.

Le Mef a prévu que les investissements privés devaient atteindre 16,6% du PIB en 2022, l'environnement actuel des affaires est-il propice à une relance des investissements privés ?

R.H.R. : La pandémie de Covid-19 a fait peser un climat d'incertitudes qui a bridé, voire stoppé les investissements privés. La probabilité de survenue de nouvelles vagues alimente cette incertitude. Néanmoins, on constate un retour de la confiance, tant sur le plan international que national. La remontée des cours des matières premières, les plans de relance des grandes puissances, les investissements des entreprises au niveau mondial (notamment en faveur de la transition énergétique)... sont autant de signaux pointant vers un décollage des investissements. À Madagascar, le gouvernement avance également dans l'amélioration de l'environnement économique afin de booster les investissements privés. L'ouverture récente de l'aéroport international d'Ivato, le lancement de la seconde phase de l'extension du port de Toamasina, la signature des accords pour la construction de la centrale hydroélectrique de Sahofika ainsi que le lancement des travaux pour la centrale Mandraka 3 concourent tous pour l'amélioration de l'environnement des affaires. De plus, le secteur privé reprend déjà ses investissements. Par exemple, la société Star vient d'inaugurer une nouvelle usine à Ambatolampy. Les entreprises Ciel et Socota vont mettre en place une usine de filature pour développer le secteur textile à Madagascar. Les opérateurs intervenant dans l'exploitation de graphite à Madagascar sont en train d'investir pour étendre leurs activités et prévoient même la construction d'une usine de composants pour batterie. Par ailleurs, la nouvelle usine de sucrerie est en phase de construction. Ce sont des faits qui nous font dire que l'environnement stimule progressivement les investissements. **P**

REDRESSEMENT FISCAL : DES ENTREPRISES DANS LA TEMPÊTE

Sur les 751 000 contribuables répertoriés, 10 000 ont fait l'objet de redressement fiscal, dont 300 grandes entreprises, 600 Petites et moyennes entreprises - industries (PMI/PME) et des personnes physiques, tous centres fiscaux confondus. Des statistiques avancées par la Direction générale des impôts (DGI). L'explication se veut être limpide en réponse aux remous provoqués par le contrôle fiscal effectué sur ces entreprises. Bien de structures ont eu une mauvaise surprise en recevant une notification fiscale et surtout en découvrant qu'elles sont sujettes à un redressement fiscal, au début de l'année.

Pour Thierry Rajaona, président du Groupement des entreprises franchises (Gem), « celles-ci sont victimes de harcèlement fiscal. En effet, la valeur des impôts et taxes redressée est inimaginable puisqu'elle s'élève à des milliards d'ariary ».

La DGI a précisé que les « redressements fiscaux (portaient) notamment sur les exercices 2017 et 2018 ». Pour faire redescendre la tension, elle

a, en collaboration avec l'Economic development board of Madagascar (EDBM), organisé un dialogue privé-public, durant lequel Germain, le directeur général des impôts, a notamment invité les contribuables à « se rapprocher de l'administration dans les éventuels cas de difficultés ou d'incapacité à honorer leurs obligations fiscales, et que disposition sera également prise afin de traiter les dossiers au cas par cas et d'étudier toutes les réponses introduites par les sociétés vérifiées dans la transparence totale ».

En théorie, le redressement fiscal est appliqué lorsque l'Administration Fiscale juge que des erreurs ont été commises sur la base d'imposition de l'entreprise à la suite d'un contrôle fiscal.

R.A.

36 - Catastrophes naturelles, la routine meurtrière | 39 - Interview de Paolo Raholinarivo Solonavalona, directeur des études et de gestion des risques, BNGRC : « Les catastrophes naturelles sont des risques à accepter » | 40 - Journalisme, une presse sous tutelle | 42 - Interview de Mamelasoa Ramiarinarivo, executive manager de l'ONG Ilontsera : « Un dialogue de sourds demeure dans le monde de la communication » | 44 - Le phénomène des dahalo, à travers les yeux du Sud



La routine meurtrière

Ana : une tempête tropicale considérée comme modérée mais aux conséquences particulièrement destructrices sur une ville déjà exsangue. Le pire est encore à craindre à cause du changement climatique et des multiples pressions inhérentes à Antananarivo.



Raoto Andriamanambe, Andry Rialintsalama et Hilda Hasinjo

L'expression «les pieds dans l'eau» renvoie automatiquement à une ambiance far niente : une personne au bord de la mer, assise sur un transat et sirotant un cocktail de fruits. Pour les habitants de la zone basse d'Antananarivo, qui ont leurs pieds dans l'eau, le sens est tout autre.

MONTÉE DES EAUX

Depuis quatre jours, Célestine, 32 ans, et ses trois enfants se sont réfugiés dans l'une des salles de classe de l'École primaire publique (EPP) d'Andavamamba. Normalement, à cette heure-ci, elle devrait être en train de proposer des sacs en plastique à ceux qui viennent d'acheter des ingrédients de pâtisserie au pavillon d'Analakely. Mais elle est là, accroupie sur un tas de linge aménagé sur le sol pour faire office de lit, nettoyant son bébé de trois mois avec un chiffon humide, en attendant qu'il y ait moins de personnes dans la file d'attente du service du déjeuner. Les conditions dans ce «camp» sont rudes. À part la promiscuité et le brouhaha permanent des sinistrés, l'heure de la distribution de repas est irrégulière. Mais Célestine a choisi d'y rester. «Nous ne pouvons plus rester chez nous, car notre maison est inondée. Cette nuit-là, nous avons à peine dormi. Il a plu des cordes pendant des heures. Je me suis levée vers minuit et j'ai constaté que l'eau entraînait déjà dans la maison, raconte-t-elle. Ainsi, je ne me suis plus recouché, car j'appréhendais une montée brusque du niveau de l'eau. À 6 heures du matin, elle est montée jusqu'à mes hanches. Nous avons apporté ce que nous avons pu et nous sommes ici». Comme Célestine, des centaines de ménages ont dû quitter leur foyer. Certains se sont réfugiés chez des parents, d'autres ont rejoint l'EPP Andavamamba.

EFFORTS VAINS

Une fois de plus, la plaine du Betsimitatatra est inondée, telle une scène d'apocalypse aquatique. Le bilan humain et matériel est lourd. Les habitants de la Ville des Mille sont habitués à ce genre d'épisodes qui sont malheureusement appelés à se durcir dans les années à venir. Après avoir vécu de longs mois très secs avec en point d'orgue un octobre et un novembre particulièrement arides, qui ont obligé l'Exécutif à avoir recours à des pluies artificielles, les fortes précipitations ont surpris les Tananari-viens. Chaque année, les habitants des zones basses, comme Andavamamba, sont habitués à la montée des eaux et s'y sont adaptés. Toutefois, celle-ci a été exceptionnelle, car même les endroits habituellement épargnés ont été submergés, faute d'entretien des canaux d'évacuation et en conséquence de l'incivisme de la population d'Antananarivo.

Les habitants de la Ville des Mille sont habitués à ce genre d'épisodes

Le changement climatique n'est pas étranger à ces phénomènes extrêmes qui vont se multiplier. «Comme la perturbation des saisons de pluies, la hausse extrême de la température et les précipitations abondantes durant une période très courte vont survenir de plus en plus fréquemment, alerte Zo Andrianina Patrick Rakotomavo, chef du Service des recherches hydrométéorologiques, de la Direction générale de la météorologie (DGM).

Par exemple, les précipitations qui devraient tomber en un mois pourraient tomber en une semaine. Et celles qui devraient tomber en une semaine tombent en une ou en deux journées seulement. Cela provoquera des inondations inévitables et incontrôlables»¹. Ainsi, la tempête a déversé l'équivalent d'une année de pluie sur les hauts plateaux, en deux jours. Ce qui a entraîné l'explosion de tous les seuils d'alerte.

Le changement climatique aura également un impact sur la fréquence et l'intensité des cyclones. «Avec le réchauffement, ce n'est pas seulement la surface, mais l'ensemble de la troposphère qui se réchauffe, laissant à peu près identique le profil vertical des températures, qui est le véritable catalyseur des phénomènes cycloniques», détaille Fabrice Chauvin, chercheur à Météo France².

ZONE TAMPON

L'impact de l'homme sur le changement climatique est sans équivoque avec son mode de vie actuel loin d'être sain, que ce soit pour sa santé ou pour son environnement. «Nous avons essayé de réagir depuis les Conventions cadre des Nations Unies sur le changement climatique. Pourtant, lors de la dernière décennie, le monde a connu les températures les plus élevées, depuis près de deux millénaires. Ce qui affirme que nos efforts depuis ces 30 ans de prise de conscience sont insuffisants, voire vains», regrette le chef du service des recherches hydrométéorologiques.

Présentée comme le «terminus» des cyclones, la Grande île subit davantage les conséquences du changement climatique à cause d'infrastructures vétustes et d'une croissance démographique très forte. Antananarivo en est le symbole. Ce phénomène est accentué par une topographie particulière. Pour soulager sa boulimie d'espaces à bâtir et à conquérir, la capitale malgache grignote de jour en

jour sur la plaine du Betsimitatatra, zone censée être tampon (voir encadré). Mais le phénomène ne date pas d'aujourd'hui. «*Déjà au XIX^e siècle, les souverains de Madagascar voyaient dans les plaines du "grenier de Betsimitatatra" une zone privilégiée d'extension d'Antananarivo. Les rizières et marais à l'ouest de la ville retiennent aussi, à partir de 1910, l'attention des urbanistes coloniaux qui veulent concrétiser dans le Betsimitatatra leurs projets de créer une ville moderne qui serait le symbole du pouvoir colonial, avec un plan géométrique respectueux des canons de l'urbanisme français ainsi que des installations modernes : gares, usines, halles, immeubles spacieux pour l'administration et les sociétés privées*», notait Faranirina Esoavelomandroso³.

TERREAU FAVORABLE À L'INONDATION

Au fil des ans, Antananarivo s'est progressivement organisée en trois terrasses successives : la haute ville, la ville moyenne et la ville basse qui s'étend sur la plaine. Aujourd'hui, cette extension effrénée pose problème. Différentes recherches menées tendent à tirer la sonnette d'alarme et à prédire le pire. «*La vulnérabilité de la ville d'Antananarivo face à l'inondation repose principalement sur les problèmes de l'occupation des sols et de la planification spatiale en milieu urbain. Antananarivo (...) constitue un territoire à risque élevé. Le système de poldérisation de la ville repose sur une plaine alluviale de 2 000 ha où le drainage gravitaire constitue un terrain favorable à l'inondation*», analyse Tolojanahary Andriamitantsoa, maître de conférences au sein de la mention Géographie à l'Université d'Antananarivo.

L'épineuse question du remblai est sur toutes les lèvres. Chacun rejette les responsabilités

Les inondations de janvier prouvent, une fois de plus, l'extrême vulnérabilité de la Ville des Mille, «*accentuée par trois cocktails explosifs : les déchets, les remblais et le manque d'infrastructures de drainage*», glisse un urbaniste. Pour les habitants des quartiers touchés, les coupables tout désignés sont les promoteurs fonciers et les grands propriétaires terriens qui ne lésinent pas sur les moyens pour remblayer marais et rizières. «*Cela fait des années que nous n'avons pas vécu une inondation aussi importante avec une telle rapidité. C'est à cause de remblais qui se sont multipliés ces derniers temps dans les fokontany qui entourent le nôtre*», nous confie, dépit, le président du fokontany d'Ankorondrano Andrefana.

L'épineuse question du remblai est sur toutes les lèvres. Chacun rejette les responsabilités, mais au moins trois entités sont concernées : l'Autorité pour la protection contre les inondations de la plaine d'Antananarivo (Apipa), les communes et l'administration, à travers le ministère de l'Aménagement des territoires. La problématique est épineuse, car la plaine est l'extension naturelle d'Anta-

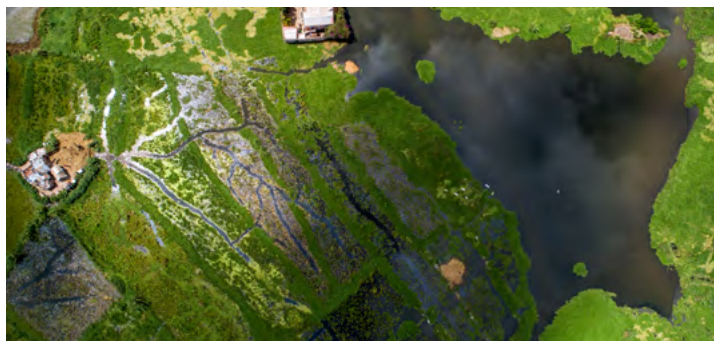
nanarivo. «*(Elle) est la partie de la ville qui a connu l'urbanisation la plus importante entre les deux périodes (qui) s'est structurée autour des pratiques de rehaussement des rizières et des zones inondables, sans que ces dernières aient été encadrées et sans que ces travaux aient fait l'objet d'investissement en termes d'assainissement (drainage facilitant l'écoulement des eaux)*», poursuit Tolojanahary Andriamitantsoa.

Le 25 janvier, les intempéries ont entraîné la mort de 34 personnes, près 67 000 personnes sinistrées ainsi que plus de 40 000 déplacés. Rien n'indique que les prochaines décennies seront plus clémentes. «*Les habitants du globe, notamment, ceux des zones plus vulnérables – comme la Grande île – n'auront mieux à faire que de se préparer pour les années à venir*»⁴, conseille Zo Andrianina Patrick Rakotomavo. Un avis qui sonne comme une fatalité, surtout après le passage meurtrier du cyclone Batsirai dans la partie Est de l'île. **P**

..... RÉFÉRENCES

- ¹ *Propos recueillis par Van-Lee Behaja*
- ² *Dans un article publié sur le site The Conversation, cité par <https://reporterre.net/Avec-le-changement-climatique-des-cyclones-toujours-plus-destructeurs#:~:text=Ainsi%2C%20comme%20l'a%20C3%A9crit,temp%20C3%A9ra-tures%2C%20qui%20est%20le%20v%C3%A9ri-table>*
- ³ *Omalysy Anio: revue d'études historiques*
- ⁴ *http://www.recherches.gov.mg/IMG/pdf/articles_publicables-121-133.pdf*

LA SANCTUARISATION IMPOSSIBLE DES ZONES TAMPONS



Les différentes études urbaines sur Antananarivo suggèrent de «*sanctuariser*» des zones tampons qui jouent un rôle primordial dans la lutte contre les inondations. Cinq zones sont préconisées : la plaine de Betsimitatatra, aux environs d'Anosibe et Anosizato, celle aux environs d'Andohatapanaka et Ambohimananarina, la plaine au nord de la colline d'Ambohimananarina, la plaine au nord d'Ivondry jusqu'à Androhibe et la zone comprise entre Alarobia/Ankorondrano et Andraharo. Aujourd'hui, ces quartiers sont très prisés par les

promoteurs fonciers et font l'objet de remblai périodique. À moins d'un revirement important, la situation est quasiment impossible à renverser, même si les épisodes climatiques remettent sur la table régulièrement la pertinence des remblais à Antananarivo et ramènent cette question dans le débat public.

Le Conseil des ministres du 21 janvier a de nouveau mis l'accent sur «*l'audit et le suivi des remblais s'ils ont respecté les schémas d'aménagement dans la Commune urbaine d'Antananarivo (CUA) ou dans les communes périphériques*». Aujourd'hui, les constructions illicites qui obstruent les canaux d'évacuation et qui fragilisent les digues de protection sont l'un des facteurs aggravant les effets néfastes de l'inondation. «*Face à cette situation, les acteurs institutionnels à différents niveaux (ministères, collectivités, organismes, services déconcentrés de l'État) sont impuissants et condamnés à agir coup sur coup. La gestion de la vulnérabilité au niveau de la plaine d'Antananarivo demeurera encore un problème non résolu*», déplore Tolojanahary Andriamitantsoa, maître de conférences au sein de la mention Géographie à l'Université d'Antananarivo.

R.A.

« Les catastrophes naturelles sont des risques à accepter »

Le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC) est en première ligne quand les sinistres surviennent. La mission est loin d'être aisée.



**PAOLO RAHOLINARIVO
SOLONAVALONA**

Directeur des études et de gestion des risques, BNGRC

Comment a-t-on traversé ces épisodes climatiques ?

Paolo Raholinarivo Solonavalona (P.R.S.): La plaie du passage de la tempête Ana est encore vive alors que nous avons dû affronter le passage du cyclone Batsirai. L'évaluation des dégâts matériels doit encore être effectuée mais 130 000 personnes ont été impactées de près ou de loin par les intempéries dans toute l'île, dont 114 000 à Antananarivo. Nous avons dû mettre en place 90 sites d'hébergement qui ont été libérés au fur et à mesure. Rappelons qu'Ana a été une tempête tropicale mais un cyclone occasionne des destructions importantes à cause du vent et des précipitations. Il peut entraîner des éboulements et des inondations.

Pourquoi la violence des inondations provoquées par Ana a-t-elle pris tout le monde de court ?

P.R.S.: C'est le pire des scénarios qui s'est déroulé. Le plan de contingence classe en trois catégories selon le nombre de personnes impactées. La première se situe à 50 000 personnes, la seconde 90 000 et la troisième se situe aux alentours de 140 000 personnes impactées. Le passage d'Ana a été marqué par la rapidité des crues et par le nombre de personnes qui ont dû être déplacées.

Quand il a été confronté à la réalité, le plan de contingence a-t-il été efficace ?

P.R.S.: Notre plan de contingence est adapté mais nous avons dû mobiliser d'autres moyens à travers la déclaration d'état de sinistre. Dans le cas du passage d'un cyclone, il faudrait éviter d'employer des tentes pour héberger les personnes sinistrées. Nous devons mobiliser des sites d'hébergement de type bâtiments, ce qui



Recueillis par Raoto Andriamanambe

nous oblige à anticiper la fermeture des écoles par exemple.

Sur ce point, comment éviter les cacophonies entre les institutions, pour éviter, par exemple, que la fermeture des écoles ne tarde trop si des sinistres surviennent.

P.R.S.: Effectivement, il est prévu que l'ensemble des décisions soit coordonné, mais les changements institutionnels ont quelque peu chamboulé le processus. Chaque ministère doit désigner un point focal, néanmoins, les changements successifs au sein des départements ont porté atteinte à la fluidité des transmissions d'informations. Il devrait y avoir des constances dans ces domaines sensibles. Tous les secteurs sont représentés dans la coordination de la gestion des risques et des catastrophes : le ministère de l'Éducation nationale, le ministère des Travaux publics, le ministère de la Santé publique... Mais nous sensibilisons déjà les acteurs au niveau régional. Le comité régional de gestion des risques et des catastrophes est dirigé par les gouverneurs et les préfets. Chaque *fokontany* dispose en théorie d'un comité local de secours, dirigé par les chefs *fokontany*. Si cette structure est respectée, nous ne devrions pas avoir trop de problèmes dans la gestion des sinistres et dans la coordination en général. Nous mobilisons également le Comité de réflexion des intervenants en catastrophes (Cric) qui regroupe tous les secteurs, les partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations de la société civile. Mais il est essentiel avant tout que les citoyens s'informent régulièrement durant les épisodes de sinistre et suivent à la lettre les instructions des responsables. C'est la base de tout.

Regrettez-vous que les citoyens, notamment les habitants des zones vulnérables de la capitale et de ses environs, ne se soient pas suffisamment informés ?

P.R.S.: Certains n'ont pas écouté quand le Bureau national de gestion des risques et catastrophes (BNGRC) avait fortement recommandé aux habitants d'Ampamarinana de quitter leurs zones d'habitation ou encore d'abandonner les habitations situées tout au long des berges de l'Ikopa. On aurait pu épargner des vies ou réduire le nombre de personnes impactées. Cependant, les problèmes relatifs aux coupures d'électricité ont empêché des citoyens d'avoir accès aux informations. Tout le monde n'est pas présent sur les réseaux sociaux, d'où l'im-

portance du système d'alerte précoce publié par le service météorologique et par l'Autorité pour la protection contre les inondations de la plaine d'Antananarivo (Apipa), pour le cas du grand Antananarivo.

La question des moyens est bien souvent mise sur la table. Le BNGRC a-t-il suffisamment de ressources pour affronter les catastrophes ?

P.R.S.: Il m'est difficile de dire que les moyens sont suffisants ou pas, tant une catastrophe peut revêtir plusieurs formes. Dans la situation de Madagascar, avec le passage de la tempête Ana, le fonds de contingence pour les réponses d'urgence, financé à hauteur de près de 50 millions de dollars par la Banque mondiale, devrait être déclenché. Mais le processus nécessite des procédures claires et des conditions strictes. Il est urgent qu'un couloir humanitaire soit ouvert. Aujourd'hui, nos frontières sont encore, pour la plupart, fermées. Ce qui a posé un obstacle pour les aides internationales, malgré l'appel à solidarité internationale lancé par le ministère des Affaires étrangères (MAE).

Avec le changement climatique qui apporte son lot d'événements de plus en plus intenses, sommes-nous prêts à les affronter ?

P.R.S.: Auparavant, nous ne nous sommes contentés que de réponses humanitaires systématiques. Nous avons changé de mode d'approche par le biais d'un cycle complet, se basant sur trois étapes : avant, pendant et après. Nous sommes déjà dans une phase d'adaptation et de réduction des risques. Il y a des risques que nous pouvons éviter ou réduire. Mais certains, comme les catastrophes naturelles, doivent être acceptés. Dans ce sens, le stock de prépositionnement est essentiel. Lors de l'épisode Ana, nous avons reçu beaucoup d'aides, de diverses institutions, associations ou organismes. L'État malgache a également procédé à l'achat de vivres et de produits non alimentaires pour alimenter ce stock.

Quelles devraient être les solutions pérennes face aux problématiques liées aux risques et aux catastrophes ?

P.R.S.: Pour Antananarivo, une nouvelle ville est plus que jamais utile. Les inondations sont récurrentes et les impacts économiques sont importants. Mais il faut agir aussi sur les points noirs hydrologiques de la Ville des Mille, à travers le curage des canaux par exemple. **P**



Journalisme Une presse sous tutelle

À l'orée de nouvelles échéances électorales, la presse et le monde de la communication en général seront particulièrement scrutés. Des problèmes demeurent et minent cet univers si particulier et sensible.

Le petit microcosme de la presse malgache vit un drôle d'épisode. Le divorce de certains de ses pensionnaires a été officiellement consommé après l'élection de l'Ordre des journalistes de Madagascar (OJM). Une équipe que les journalistes membres de la cellule de crise considèrent comme étant à la solde du ministère de la Communication et de la Culture (MCC), donc au service de l'État. Dans les deux cas, les deux entités campent sur leur camp, créant ainsi une ambiance délétère au sein de la profession, symbole d'un mal-être profond.

UNE PRESSE RESPONSABLE

Fetra Rakotondrasoa, député élu à Miarinarivo sous la couleur de Isika rehetra miaraka amin'i Andry Rajoelina (IRD), et ancien journaliste et président de la commission de la communication, de l'information et des relations avec les institutions au sein de l'Assemblée nationale, souligne qu'il est dans le devoir du MCC de s'assurer du respect de la loi pour que le métier du journalisme ne rime pas avec anarchie. «*Il y a effectivement une poignée de journalistes qui s'opposent à l'élection des nouveaux membres de l'ordre, car ils sont proches de l'ancien bureau et veulent encore jouir des avantages que leurs postes leur ont octroyés*», précise-t-il. Le Sénat, soucieux d'instaurer une réelle décentralisation, a voulu que chaque région ait son représentant dans l'ordre.

«*Nous savons pertinemment que l'ordre ne dispose pas d'un budget astronomique. Ce qui contraint à limiter le déplacement des membres du bureau. S'il n'y en a qu'un par province, comment peuvent-ils protéger convenablement leur pair ? On recense actuellement 1 500 journalistes*», martèle Fetra Rakotondrasoa. Pour lui, la composition du bureau de l'OJM sera toujours sujette à polémique, qu'importe ses membres. «*La presse ne devrait pas jouer le rôle de l'opposition, mais de balise à travers la diffusion d'informations fiables et vérifiées*», tacle le député élu à Miarinarivo. À en croire l'élu, les journalistes devraient être moins acteurs dans le domaine de la politique et davantage se concentrer dans l'amélioration de leurs conditions et la qualité de leur travail. «*Nous devons tous œuvrer pour l'instauration d'une presse responsable*», conclut-il.

AMOUR-HAINE

Pendant que les proches du pouvoir tiennent un discours sur la restructuration et la réforme de la presse, les membres de la cellule de crise préfèrent appuyer sur la notion d'une liberté totale. Joël Ralaivohita, journaliste membre de la cellule, souligne un sentiment d'inachevé dans sa lutte pour la liberté de la presse. «*Au cours des deux dernières décennies, je peux affirmer sans ambages que la relation entre cette presse – jalouse de sa liberté – et le ministère de tutelle a généralement été conflictuelle*», se remémore-t-il. Un rapport amour-haine a toujours existé entre l'organe de tutelle et le journalisme, souvent épris d'une liberté totale.

Si Lalatiana Andriatongarivo, ministre de la Communication et de la Culture, est le porte-parole du gouvernement, et que son ministère gère l'organisation des médias publics et privés à Madagascar, cette situation est habituellement perçue d'un mauvais œil par les professionnels de la presse. Et cette crise n'a fait que ranimer le débat sur l'une des missions du MCC confirmée par le décret n°2020-080, en fixant ses attributions ainsi que l'organisation générale «*en matière de communication : (...) promouvoir et réguler les secteurs de l'information et de la communication sur le territoire national*». Toavina Ralambomahay, conseiller municipal au sein de la Commune urbaine d'Antananarivo (CUA) et journaliste, explique ce litige entre le MCC et les journalistes membres de la cellule de crise par le prisme anthropologique. «*Le caractère du Malgache est de suivre un ordre hiérarchique. Notre société a ce besoin d'être chapeautée par le puissant ou de chapeauter celui que l'on désigne comme étant le "petit"*», fait-il remarquer.

Un rapport amour-haine a toujours existé entre l'organe de tutelle et le journalisme, souvent épris d'une liberté totale

ATTENTES

Au moment où les médias revêtent plusieurs formes et où les citoyens se substituent parfois au rôle des journalistes, un ministère de la Communication est-il toujours utile et d'actualité ? Pour Mamelaso Ramiarinarivo, executive manager de l'Organisation non gouvernementale (ONG) Ilontsera, le débat est ouvert, mais un ministère de la Communication peut jouer d'autres rôles. «*Un ministère de la Communication est utile, mais il devrait jouer d'autres fonctions, en étant très scrupuleux sur l'éthique politique*», souligne-t-il (voir son interview p.42)¹. Le principal argument de ceux qui souhaitent rayer le MCC de la carte est qu'il est perçu comme un organe liberticide exerçant une tutelle sur les médias et notamment sur les organes publics. Le ministère est en effet responsable de l'Office de la radio et de la télévision publique de Madagascar (ORTM). «*Les journalistes dans*

ces établissements sont sujets à des pressions de la part de la ministre qui les oriente comme bon lui semble», témoigne un journaliste du service public. «*Le ministère de la Communication devrait être une institution qui adopte une vision égalitaire et impartiale, travaillant pour tous les citoyens*», détaille Mamelaso Ramiarinarivo. Joël Ralaivohita regrette les «rendez-vous» manqués avec l'histoire pour «réformer» le secteur. «*Depuis l'année 2000, un projet de texte a circulé, car tous les acteurs concernés étaient conscients que la Loi n°90-031 du 21 décembre 1990 sur la communication et l'ordonnance n° 92-039 du 14 septembre 1992 sur la communication audiovisuelle n'étaient plus adaptées aux réalités et aux attentes de tout un chacun. Le projet a été, à l'époque, abandonné au fil des ans pour divergence de points de vue*», narre-t-il. Après moult péripéties, la Loi sur la communication médiatisée a été adoptée, même avec les amendements, elle a fait des mécontents. «*Mais la Loi n°2020-006 portant modification de certaines dispositions de la loi de 2016, n'a pas vraiment tout réglé. Elle a, au contraire, débouché sur un nouveau bras de fer*», regrette le journaliste.

LEVIERS

Le panel réuni lors de la mise à jour du Baromètre des médias africains pour Madagascar note tout de même une évolution positive induite par la Loi sur la communication médiatisée. Malgré les imperfections, «(elle) répond, en partie, aux revendications des journalistes et des professionnels de la communication au moment de son adoption en 2016. La dépenalisation des peines privatives de liberté (article 20 nouveau) est ainsi un acquis fondamental, même si les amendes en vigueur sont excessives», souligne-t-il.

L'un des leviers qui pourraient permettre de régler certaines problématiques et surtout d'améliorer l'épineuse question de la condition de vie des journalistes est l'institutionnalisation d'un syndicat de journalistes. «*La mise en place d'un syndicat de journalistes fort et consensuel qui permettra de faire évoluer le statut du professionnel de la presse et renforcera le droit à la liberté d'expression. En conséquence, l'adoption d'une convention collective à travers un dialogue social avec les employeurs et le gouvernement pourra définir les statuts et les conditions des acteurs des médias*», argumentent les panélistes du Baromètre des médias africains pour Madagascar³. Mais là encore, les avis divergent et le processus est au point mort. **P**

..... RÉFÉRENCES

¹Propos recueillis par Raoto Andriamanambe et Van-Lee Behaja ²et ³<https://library.fes.de/pdf-files/bueros/africa-media/16282.pdf>



« Un dialogue de sourds demeure dans le monde de la communication »

Ilontsera est une Organisation non gouvernementale (ONG) se présentant comme un observatoire des médias et de la communication de référence. Elle porte un regard critique sur le monde de la communication et du journalisme. Entretien avec son executive manager.



Raoto Andriamanambe et Van-Lee Behaja

MAMELASOA RAMIARINARIVO,

Executive manager de l'ONG Ilontsera

Un ministère de la Communication est-il encore utile à Madagascar au vu du virage libéral qu'il a adopté dans les années 90 ?

Mamelaso Ramiarinarivo (M.R.) : Il serait difficile de répondre par un "oui" ou par un "non" catégorique, mais il est important de voir ce qu'il se passe dans le monde ainsi que les démarches suivies ayant abouti à la création de cette institution. Certains pays mettent en place un ministère de l'Information et de la Communication alors que d'autres pas, particulièrement dans ceux où la démocratie est très avancée. D'ailleurs, dans la première catégorie se rencontrent essentielle-

ment les anciennes colonies françaises, en Afrique. De nombreuses structures existent dans le domaine de l'information et de la communication à Madagascar : le Conseil supérieur de l'audiovisuel, l'autorité nationale de régulation de la communication médiatisée (ANRCM) et aussi l'Autorité de régulation des technologies de communication (Artec) ; alors qu'en dessus il y a encore les ministères : ceux de la Communication et des Postes et des Télécommunications. L'existence de toutes ces autorités aurait tendance à donner une image d'une grande restriction dans le domaine de la transmis-

sion d'informations auprès des citoyens. Selon la loi, la liberté est la règle. Au-delà, c'est l'exception. De ce fait, les autorités et le ministère pourraient être considérés par les citoyens comme des obstacles à la liberté. J'estime que le ministère de l'Information et de la Communication pourrait jouer d'autres rôles pour qu'il n'y ait pas trop d'enjeux de "politique politicienne". Cette institution devrait s'assurer que chaque citoyen puisse jouir d'un de ses droits fondamentaux : avoir des informations véridiques, justifiées et impartiales. Malheureusement, les conflits portent souvent sur la

distribution de la carte de presse, l'élection des membres du bureau de l'Ordre des journalistes de Madagascar (OJM), la tension entre ministère et journalistes exerçant leurs fonctions... Un ministère de la Communication est utile, mais il devrait jouer d'autres fonctions en étant très scrupuleux sur l'éthique politique. Depuis de longues années, le ministère de l'Information et de la Communication n'a toujours été qu'un simple outil au service des gouvernants.

Estimez-vous qu'un ministère de la Communication puisse constituer une problématique ?

M.R. : Pour Madagascar, la censure a pris fin depuis les années 90. Même avec la fin de la censure, le ministère de l'Information et de la Communication a continué d'exister. Au départ, cette institution s'était focalisée sur la gestion des médias publics, et avec la libéralisation, il a également pris en charge les médias privés. Ses rôles ont été définis avec la mise en place des normes légales et des règlements divers concernant la communication et la transmission d'informations. Aujourd'hui, les technologies de l'information et de la communication ont évolué. L'avènement d'internet a bouleversé les pratiques et les usages, notamment dans le domaine politique. La mainmise sur la communication et l'information a tendance à être accrue par un ministère de tutelle. Comme je l'ai souligné, au fil des années, cette institution est devenue un outil politique pour consolider le pouvoir de l'administration en place et pour limiter les adversaires politiques, qui ont, eux aussi, leurs médias. En fin de compte, tous les politiciens ont l'ambition de verrouiller ce ministère.

Pourriez-vous avancer quels seraient ces rôles que le ministère de la Communication devrait jouer ?

M.R. : Il y a des alternatives. Sous l'administration Rajaonarimampianina, un ministère chargé de la relation avec les institutions avait été institutionnalisé. Nous pouvons noter que le ministère a d'autres fonctions, à part gérer les médias publics et privés. Au Canada par exemple, un département de dialogue citoyen est mis en place. La vraie problématique actuelle réside dans le fait que la manière de suivre et de consulter les informations est devenue "horizontale", à cause, notamment des réseaux sociaux popularisés par internet. Tout le monde peut dire ce qu'il veut. Alors que le ministère et les différentes autorités se positionnent à "la verticale". De cette façon, il y a toujours une certaine contradiction et un conflit

quand une information officielle est publiée. Les gens peuvent alors contester les faits, essentiellement sur Facebook. Je milite pour que le ministère œuvre dans un consensus entre tous les acteurs dans le monde de la communication et de l'information, qu'il travaille davantage de manière "horizontale". Mais de prime abord, nous devrions décider d'un commun accord si nous avons encore besoin du ministère de la Communication. Si oui, quelles en seraient les fonctions ? Cela permettrait de faire taire une bonne fois pour toutes les critiques et de mettre fin aux conflits, souvent politiques, entre les différents acteurs des médias.

L'avènement d'internet a bouleversé les pratiques et les usages, notamment dans le domaine politique

Comment voyez-vous le conflit qui a entouré la mise en place de la nouvelle équipe de l'OJM ?

M.R. : Comme nous l'avons vu, l'existence du ministère engendre toujours des conflits. Cela a été le cas depuis longtemps. De ce fait, si l'on ne change pas les bases, les conflits demeureront. Il serait inutile d'élire un nouveau bureau, car le problème repose sur la structure accentuée par l'immixtion de la "politique politicienne". D'un côté, il y a ceux qui disent que l'élection n'est qu'un outil politique pour pouvoir s'accaparer de l'OJM et du monde du journalisme ; et de l'autre, il y a ceux qui brandissent la loi comme argument. Malheureusement, un dialogue de sourds demeure dans les domaines de la communication et du journalisme.

Quelles seraient les solutions pour établir un climat apaisé dans le domaine de la communication ?

M.R. : Comme je l'ai souligné, nous avons besoin d'une rencontre entre tous les acteurs pour régler en définitive les problèmes de l'OJM. Cependant, il ne devrait plus y avoir de compromis, le ministère doit se positionner dans la neutralité, en prenant position pour les citoyens. Les différentes structures,

les autorités et les journalistes doivent également être mis au-devant de leurs responsabilités. Mais il est essentiel qu'une autorégulation s'impose. Il ne faudrait pas attendre l'application de la loi stricte pour que tous les acteurs jouent pleinement leurs rôles. Je reviens toujours sur le dialogue, car selon moi, c'est la base. La loi est la loi, mais cela dépend de la manière dont elle est appliquée. S'applique-t-elle de la même façon à tout le monde ? Est-elle impartiale ? Que l'on veuille ou non, un minimum de discipline est utile avec l'évolution de la technologie actuelle et des réseaux sociaux que les utilisateurs n'arrivent pas encore à maîtriser totalement. L'éducation aux médias dès le plus jeune âge est aussi nécessaire. Tous les usagers devraient se poser certaines questions avant tout acte : qu'est-ce que la démocratie ? Que peut-on dire ? Que peut-on partager ? Et surtout : où sont mes limites pour que je ne dérange pas la liberté d'autrui lorsque j'utilise les réseaux sociaux ?

Comment appréhendez-vous la communication au niveau de l'administration ?

M.R. : Rappelons qu'une Loi sur l'accès à l'information attend d'être adoptée. Elle garantit que chaque citoyen et que les professionnels de la presse aient accès aux informations dont ils ont besoin. En ce moment, ce n'est pas encore le cas. Après de l'Administration, certaines portes s'ouvrent facilement pour des médias plus proches du pouvoir. Au contraire, si l'on n'est pas rattaché à un média qui ne navigue pas au sein de l'Administration, il sera assez difficile d'avoir accès à l'information. De ce fait, les droits fondamentaux sont bafoués. La Loi sur l'accès à l'information aurait dû être soumise auprès du parlement. Mais jusqu'ici nous attendons, alors que le besoin des citoyens à l'information augmente de jour en jour. En matière de communication, je regrette que les citoyens soient de plus en plus sceptiques quant aux "versions officielles". Ils sont toujours dans le doute. Cette crise sanitaire liée à la Covid-19 nous en donne un exemple. Les informations sont indispensables. Or, un climat de suspicion a régné. Je vais même jusqu'à dire que cette situation a entraîné des décès. L'information et la communication sont primordiales dans la vie d'un pays. Leur gestion appartient-elle à un ministère ? Sans ministère, comment chaque citoyen pourrait-il se conformer aux règles démocratiques dans l'usage des médias et des journaux ? Ces questions se posent et incitent à la réflexion. **P**



Le phénomène des dahalo, à travers les yeux du Sud

Dans le Sud une drôle de guerre qui dure depuis des années fait s'affronter trois camps : les Forces de défense et de sécurité (FDS), la population et les dahalo. Focus sur ce conflit continuuel qui s'enlise et qui revêt des caractères multidimensionnels.



Tahiry Santatsoa Landry Rajaobelina, Felicia Florentinette Issoufaly,
Henintsoa Claudia Randrianasolo, Rindra Loïc Rabemananjara
et Jean Kinnear Betsara

Cet article est un compte-rendu du voyage d'études effectué par la
XVII^e promotion du Youth Leadership Training Programme (YLTP), une initiative
de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) à Madagascar, dans les régions Androy et
Anosy. Sa production entre dans le cadre de cette formation.



Dans cette région, les vols de bœufs représentent environ 70% des délits. Entre 2013 et 2016, 197 cas ont été recensés à Androy, comptabilisant plus de 9 300 bœufs volés¹. De telles razzias ne peuvent pas passer inaperçues, dans un pays où environ 6,5 millions zébus ont été recensés en 2016² et où le zébu représente souvent la richesse d'une famille.

RITE

Entre 2013 et 2018, près de 4 000 malgaches ont perdu la vie à cause d'actes de banditisme³ : souvent, des villageois qui tentaient de s'opposer aux voleurs de zébus, mais aussi des gendarmes pris en embuscade. Les *dahalo* sont au cœur des crispations et les acteurs de ces délits qui sont souvent à la une de la presse nationale. À l'origine, le *dahalo*, n'était qu'un valeureux adolescent désireux de gagner le respect de sa communauté en volant un zébu, un animal qui a une place sacrée dans la société. Cet acte était un rite de passage à l'âge adulte. Il faisait certes des malheureux, mais il répondait à une pratique ancestrale et à un certain code d'honneur.

De folklorique, le phénomène est devenu un acte de banditisme. Les *dahalo* ne se limitent plus au vol de bœufs mais raflent tout ce qu'ils peuvent emporter dans les villages qu'ils attaquent sans distinction de l'heure, en commettant parfois des exactions. *«Les groupes les plus puissants arrivent à fournir des fusils d'assaut à tous leurs membres. Ils escortent des troupeaux en plein jour sur plusieurs centaines de kilomètres et les exportent vers le nord. Ils prennent en otage des civils et tendent des embuscades aux forces de l'ordre. Ils n'ont même plus peur de tuer»*, raconte un *dahalo* incarcéré que nous avons pu rencontrer.

CARACTÈRE MULTI-DIMENSIONNEL

Des bandes se sont organisées pour procéder à des vols en masse. Mais elles répondent aussi forcément à des «demandes», qui peuvent aller de simples villageois jaloux, à des personnalités... politiques. Les *dahalo* bénéficient de complicités parmi les populations, dans l'Administration et même dans les rangs des forces armées. *«Le vol de zébus est un phénomène cyclique qui revient à chaque fois que l'État est défaillant»*, souligne à cet effet le professeur Henri Rasamoelina. La crise politique, la paupérisation et la corruption qui en découlent, entraînent la faillite de l'État. Ce sont autant d'éléments qui ont permis la radicalisation des *dahalo*. Leur recrudescence revêt un caractère multi-dimensionnel, bien que les raisons poussant les membres de la communauté à intégrer le rang de ces mafieux soient divergentes, eu égard aux intérêts mis en jeu et aux acteurs qui sont impliqués dans ce type de business. Des

missions préventives comme les patrouilles ou répressives (les missions de bouclage et de poursuite qui visent à rattraper les bandits ou à anticiper le trajet des *dahalo*) sont usuellement menées par les forces de défense et de sécurité. Selon le témoignage des gendarmes ayant déjà affronté les *dahalo*, souvent, leur effectif n'atteignait même pas le dixième de celui de leur adversaire, ce qui résulte automatiquement en un échec de la mission.

OPÉRATIONS

Pour le lieutenant-colonel Bernard Randriamamonjy, à la tête du commandement du groupement Ambovombe Androy, la situation s'est améliorée depuis son arrivée sur terrain en mars 2019. *«Une baisse remarquable de 90% des attaques de dahalo est constatée»*, nous partage-t-il. Depuis plus de deux décennies, plusieurs actions de sécurisation rurale d'envergure se sont succédé sans qu'elles n'enrayent la dynamique de l'insécurité dans le Sud : l'opération *Vahoro* d'octobre à décembre 2002, *Tandroka* de septembre à décembre 2012 (ayant supposément tué Remenabila), les coups d'arrêt I et II en 2014 – une opération a mobilisé plus de mille gendarmes et qui a causé la reddition de 2 280 *dahalo* –, l'opération *Fahalemana* en 2015 qui a permis de récupérer 1 100 bœufs volés à travers 11 régions ou encore la création d'une unité spéciale anti-*dahalo* en 2016. Ces actions ont contribué à la lutte contre l'insécurité dans le Sud, mais n'ont certainement pas réduit à néant le phénomène.

ACTIONS

La population locale est divisée quant aux impacts de ces opérations. Un notable que nous avons interrogé regrette *«l'inefficacité des actions menées, la cupidité de certains éléments des forces de sécurité et les coûts élevés de leur prise en charge pendant leurs missions qui pèsent lourd au fokonolona et aux victimes»*. Pour une autre personne, *«la multiplication de leur effectif et des moyens matériels à disposition de l'armée ou de la gendarmerie serait l'un des principaux moyens pour vaincre les dahalo»*. Pour le moment, dans les villages, les populations s'adaptent, par exemple, en cachant leurs troupeaux dans la forêt la nuit, ou en mettant en place un réseau d'information. Par exemple, le village qui aperçoit en premier des éventuels cas suspects de *dahalo* alerte les bourgades voisines via des appels téléphoniques. Pour les observateurs, ces réseaux d'informations villageois devraient être multipliés, renforcés, sécurisés et appuyés par une police communautaire.

POLITIQUES DE SÉCURITÉ PUBLIQUES TERRITORIALES

L'éradication des *dahalo* ne se réduit pas au seul apanage des forces de sécurité. Elle devrait impliquer tous les acteurs de la société,

à commencer par les villageois susceptibles de subir des attaques et potentielles victimes. Néanmoins, le renforcement de l'effectif et les moyens des Forces de défense et de sécurité (FDS) assignées dans les zones concernées par cette lutte est primordial. Par la suite, il est aussi essentiel de mettre en place des dispositifs de sécurisation permettant une plus grande couverture et un déploiement plus efficace des éléments des forces de sécurité.

Néanmoins, *«il faudrait trouver un moyen de minimiser les éventuels complices dans leurs rangs, et de prendre en charge les coûts des missions pour les victimes sans moyens»*, suggère un habitant. Sur ce point, le ministère de la Justice souligne que *«les institutions de l'État et la population locale doivent travailler ensemble pour identifier, hiérarchiser et résoudre les problèmes qui affectent la sécurité publique, telles que la criminalité, la peur, l'exclusion sociale et l'inégalité qui accentuent les problèmes de criminalité et entravent la possibilité d'améliorer la qualité de vie des citoyens»*. Les *dina*, conçus avec la population locale et qui sont plus respectés que la loi, peuvent donc jouer un grand rôle, à travers la redéfinition des politiques de sécurité publique territoriales.

..... RÉFÉRENCES

¹ *COM/DOE/SOS*,

² *Ministère en charge de l'élevage*,

³ *Source : Commandement de la gendarmerie nationale*

BIO

Tahiry Santatsoa Landry Rajaobelina, soldat de l'économie malgache, un jeune éprouvé des missions d'expertise technique et financière, il est traqueur des irrégularités et l'orthodoxie financière est son leitmotiv

Felicia Florentinette Issoufaly, officier de la gendarmerie

Henintsoa Claudia Randrianasolo, juriste de formation, est engagée dans l'éducation citoyenne et dans la promotion de la participation politique des jeunes et des femmes. Elle s'intéresse corollairement au monde du recyclage et s'investit dans ce domaine en synchronisant la protection de l'environnement et l'artisanat.

Rindra Loïc Rabemananjara, un geek au service du développement. Il prône l'utilisation des TIC non pas comme solution à tout, mais comme un éventuel support aux outils de développement. Il est un amateur de digital *empowerment*, gamification, design centré sur l'humain et le bien-être mental.

Jean Kinnear Betsara, un activiste pour l'implémentation de la démocratie communautaire à Madagascar. Un jeune militant pour les droits humains ayant comme fer de lance l'éducation.

FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Constantin GRUND

COMITÉ DE LECTURE
Hanta ANDRIANASY
Jean Aimé RAVELOSON
John MIANDRARIO
Constantin GRUND

ASSISTANTE DE RÉDACTION
Sandy RAZAFINDRABE

ASSISTANTES DE PROJET
Dominique RAMANDIMBILAHATRA
Onja Fanoitra RAKOTOMALALA

BECOM EDITIONS ET COMMUNICATION
DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDATEUR
Tanteliarimiza RAKOTOMALALA

DIRECTEUR DE CRÉATION
Toky RAJAONA

RÉDACTEUR EN CHEF
Andriamanambe RAOTO

MISE EN PAGE ET INFOGRAPHIE
DINARIMALALA

ÉQUIPE PERMANENTE
Hilda HASINJO
Karina ZARAZAFY
Van-Lee BEHAJA

COLLABORATEURS
Andry RIALINTSALAMA
Rado ANDRIAMAMPANDRY
Tahiry Santatsoa Landry RAJAABELINA
Felicia Florentinette ISSOUFALY
Rindra Loïc RABEMANANJARA
Jean Kinnear BETSARA

PHOTOS/ILLUSTRATIONS
Ihandry RANDRIAMARO
Felana RAJAONARIVelo

redaction@fes.mg
Friedrich-Ebert-Stiftung, Villa Martrat,
Ankadifotsy, Antananarivo 101, Madagascar
Tel : 020 22 344 24
Site web : www.fes.mg

Politikā est une publication de



La reproduction, même partielle, des articles et illustrations parus dans Politikā est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Politikā décline toute responsabilité pour les documents remis.

Les opinions exprimées dans la revue sont individuelles et n'engagent que leur auteur.

L'intolérance de la force majeure

Corona est toujours là. La pandémie permanente, misérablement longue et qui entraîne de grands tourments ne veut tout simplement pas se terminer. Ça doit être la faute de quelqu'un. Ou pourrait-on que l'homme a toujours eu besoin et cherché des boucs émissaires. Mais après deux ans de pandémie et de nombreuses privations pour des millions de personnes, toute pensée semble impossible qu'un coupable ne soit pas au premier plan. Pour presque tout le monde, il est inacceptable que personne ne soit à blâmer et que la pandémie ne soit avant tout un cas de force majeure. Réaliser cela et l'intégrer dans son propre opinion devient de plus en plus difficile pour la plupart des gens.



Les théories du complot ont exactement une fonction: elles construisent un groupe de personnes qui sont responsables de ce qui est considéré comme un complot. Les théories du complot pointent du doigt. Un mot suffit pour exprimer l'essence de cette attitude: "pandémie". Ce jeu de mots vise à exprimer de la manière la plus courte possible qu'il y a soi-disant un plan derrière la pandémie. Et à partir de là, on peut alors logiquement conclure que quelqu'un doit avoir conçu le plan. Ainsi, la question de la culpabilité a été finalement tranchée en utilisant un seul mot: il y a des auteurs actifs qui sont si mauvais et si puissants qu'ils peuvent même planifier un tel événement mondial.

Malheureusement, le désir des responsables s'est maintenant également manifesté en dehors des conspirationnistes et de leurs cercles de sympathisants. Je le reconnais en moi-même: de temps en temps, mes émotions s'éloignent de moi dans la situation quotidienne de l'actualité. Ensuite, je vois à partir de mes propres termes comment tout évolue dans le sens de la culpabilité en ce qui concerne la Covid-19. Dans mon esprit, la "responsabilité conjointe éventuelle" devient d'abord une "responsabilité conjointe probable", puis "responsabilité conjointe", puis "responsabilité", enfin, "culpabilité".

L'objectif de cette attribution de culpabilité le plus commun est peut-être la politique. Bien sûr, la responsabilité est le travail des politiciens au pouvoir, et tout, de la négligence et des mauvaises décisions au populisme de campagne, peut et doit être critiqué. À mon avis, la critique peut parfois être un peu rude. Mais trop souvent, face à des critiques acerbes, une responsabilité conjointe présumée se transforme en une culpabilité claire et supposée unique. Les temps de la pandémie ne sont pas un rêve doré, surtout pour les professionnels de la politique.

D'autres reproches incombent aux sociétés pharmaceutiques, au système des brevets, aux pays industrialisés ou au capitalisme dans son ensemble. Un argument commun: différentes variantes de virus sont apparues là où des sociétés pharmaceutiques avides ou des gouvernements misanthropes ont activement empêché les vaccinations dans les pays en développement. Ma crainte est qu'ici également, des courants de pensée sous-complexes et le désir de trouver quelqu'un à blâmer ne se rejoignent.

Il devient de plus en plus clair que, même si ce n'est certainement pas le cas pour toutes, bon nombre des accusations sont portées contre ceux que l'on souhaite le plus blâmer. Et qu'après deux ans de pandémie, chaque maillon de co-responsabilité devient vite le principal coupable d'une nature particulièrement grave à cause d'un grand épuisement lié à la pandémie. Un désir de culpabilité nous a saisis, et cela ne profite à personne. Aussi parce qu'il est beaucoup plus difficile de reconnaître et de sanctionner les responsabilités partagées existantes. Beaucoup de personnes ignorent un facteur primordial: le virus présente une nature agressive et mutante. En parlant de cela: personne n'a besoin de devenir religieux. Dieu n'a rien à avoir avec la pandémie. Il suffit de se rendre compte que, malgré toute notre volonté et nos technologies, nous faisons toujours partie d'un système biologique dont nous devons simplement supporter les fonctions finement équilibrées, même si cela nous est parfois difficile. **P**

Constantin GRUND

Telegrama

NY PODCAST HO AN'I MADAGASIKARA

- **Interviews** et **discussions** permettant de promouvoir des **opinions**.
- Des **idées** ou des **réflexions** d'experts, de leaders d'opinions, d'activistes ou encore de personnalités politiques.
- Différents **sujets pertinents** et **innovants** abordés : **économie, politique, social, culture, environnement**.

Accédez à nos podcasts sur :

www.telegrama.mg

Les épisodes sont également disponibles sur **Facebook, YouTube, Apple Podcasts, Google Podcasts, Spotify** et **Soundcloud**

politikā



VIVONS
LA POLITIQUE
DIFFÉREMMENT